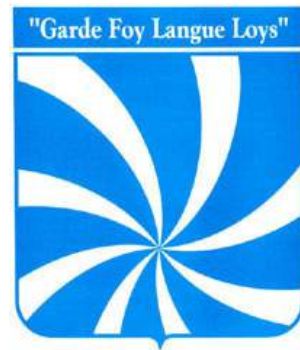


Le Langlois

Bulletin de l'Association *Les Langlois d'Amérique*
Incluant les Germain, Lachapelle et Traversy.
Décembre 2015 - N° 32 - 56 pages



Le Bas-Saint-Laurent et son contexte économique:

La famille Langlois de 1790 à 1950



Jean-François LeBlanc est titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'Université Laval. Il complète actuellement une maîtrise en histoire sur l'enjeu de la taxation et le débat démocratique dans la Province du Canada 1841:1856. Il a donné à Rimouski une conférence sur la famille Langlois et le contexte économique dans le Bas-Saint-Laurent. Jean-François est descendant de Noël Langlois par sa mère, Thérèse (Bruno LeBlanc) et par son arrière-grand-mère paternelle, Rachel Langlois (Arthur Larose).

par Jean-François LeBlanc

Pour mieux comprendre l'histoire d'une famille, il ne faut pas s'attarder uniquement sur ses individus, mais aussi sur les contextes historiques et géographiques dans lesquels elle évolue. Par contre, lorsque l'on veut couvrir une large période et une famille dans son ensemble plutôt qu'une lignée familiale l'exercice devient plus complexe. Le but de cet article n'est donc pas de retracer d'une manière exhaustive l'ensemble de la famille Langlois dans le Bas-Saint-Laurent à travers le temps, mais plutôt d'observer dans quel contexte global elle a vécu et de voir comment elle a pu se démarquer ou encore se conformer à ce contexte particulier. Les exemples utilisés ne peuvent donc pas tendre vers une généralisation, mais nous espérons de cette manière amener un nouvel éclairage sur l'histoire de la famille et peut-être ainsi soulever certains questionnements ou même inspirer d'autres chercheurs.

Ouverte très tôt à la colonisation, la région du Bas-Saint-Laurent prend tout de même beaucoup de temps avant d'attirer des colons. En fait, le système seigneurial est un échec total dans cette partie de la Nouvelle-France, les seigneurs sont absents et peu intéressés. Le peuplement ne connaît pas de croissance significative avant 1790¹. Les premiers établissements se font le long du fleuve, principale voie de communication et l'économie est axée vers une agriculture de subsistance embryonnaire combinée avec de la chasse et de la pêche comme activités complémentaires². Tout au long du régime français, le Bas-Saint-Laurent est desservi par des prêtres mission-

.....Suite page 4

¹ Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1993, p. 106

² Paul Larocque [Dir.], *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 2006, p. 41

RIMOUSKI 2015



* AVANT-PROPOS *



Michel Langlois,
Éditeur,
Les Langlois d'Amérique

Vous tenez dans vos mains le dernier numéro du bulletin Le Langlois publié par l'association Les Langlois d'Amérique durant 32 ans. L'équipe du bulletin n'a plus les ressources humaines nécessaires pour soutenir le rythme d'une publication annuelle d'aussi grande envergure. Publier une quarantaine de pages de ce format demande énormément de disponibilité, du temps pour la recherche, la rédaction, la mise en page et surtout, la collaboration d'auteurs également bénévoles qui mettent l'accent sur la recherche historique ou généalogique. Malheureusement, cette ressource est de plus en plus rare. Quand l'équipe en est réduite à publier des articles déjà parus, on sent bien qu'il faudra bien y mettre fin un jour. Ce jour-là est arrivé.

Si les membres perdent leur bulletin annuel, il vont gagner sur un autre plan. L'Info Langlois, jusqu'à l'été dernier une brochure d'information de petit format sera désormais publié au format du bulletin et paraîtra deux fois par année. Sa présentation est grandement rehaussée par la couleur et la qualité du papier. Un troisième numéro sera publié en juin de chaque année, en prévision du rassemblement annuel. Les lecteurs y trouveront le détail du rassemblement, le programme ainsi que la fiche d'inscription. Un tiré à part de la fiche d'inscription sera inclus dans chaque numéro. Si des recherches sont menées par les membres et que ceux-ci désirent publier leurs conclusions, les pages de l'Info Langlois s'ouvriront au fur et à mesure des besoins.

Dans ce numéro du bulletin, notre fondateur Michel Langlois publie les conclusions de ses recherches sur son ancêtre Clément Langlois, un fils de Jean Langlois dit Boisverduin. Au fil des paragraphes, on pourrait voir son ancêtre évoluer dans cette Nouvelle-France jusqu'à sa mort tragique. Auparavant, vous aurez lu un article sur un mariage historique, celui de Marie Olivier Sylvestre Manitouabeoich, algonquienne par son père et huronne par sa mère avec Martin Prévost, un Français qui s'est embarqué pour le Canada en 1638, en même temps que Marie de l'Incarnation. Ce mariage est le premier conclu entre un «blanc» et une «sauvagesse». L'Église catholique, sans l'interdire, n'encourageait pas ces mariages mixtes. Marie Olivier est la grand-mère de Marie-Anne Prévost, l'épouse de Clément Langlois.

Avec ce numéro le dernier chapitre de l'histoire de ma famille est publié. On y retrouve mon arrière-grand-père Pierre Langlois dont la vie fut parsemée de joies et de drames.

Guy Langlois, notre président, signe un texte sur Martin Langlois, gérant d'artistes dont Sugar Sammy. Un avant-goût de ce texte est paru dans l'Info Langlois de février-mars dernier.

L'été dernier, les participants du rassemblement de Rimouski ont pu apprécier une conférence donnée par Jean-François LeBlanc, un historien de Rimouski, lui-même un Langlois par sa mère et son arrière-grand-mère paternelle, sur la présence des Langlois dans le Bas-Saint-Laurent. Sa conférence complétait celle d'Anita Langlois qu'on peut retrouver sur le site internet des Langlois d'Amérique sous l'onglet «Déjà Paru». Jean-François a aimablement consenti à la reproduction de sa conférence dans nos pages, nous le remercions.

Claude Langlois, un chroniqueur bien connu des lecteurs du Journal de Montréal signe un papier pour le bénéfice de nos lecteurs. Empreint d'humour, il se livre et nous fait part de certaines expériences vécues.

Enfin, la liste des membres que les lecteurs continueront désormais de retrouver insérée dans l'Info Langlois de septembre.

L'équipe du bulletin Le Langlois vous remercie de votre fidélité et vous donne rendez-vous dans le prochain numéro de l'Info Langlois, désormais bulletin de l'association Les Langlois d'Amérique qui paraîtra en mars prochain.

Michel Langlois,
Éditeur
Les Langlois d'Amérique

naires, le seul endroit ayant un bassin de population suffisant pour être érigé en paroisse est Kamouraska. C'est seulement à partir de 1793 que Rimouski obtient son premier prêtre résident permettant ainsi à la ville de devenir le centre religieux de la région puisque les villages des alentours n'ont toujours pas de services religieux établis. C'est donc là que les premiers Langlois seront baptisés et enterrés, même s'ils ne se sont pas installés à Rimouski directement.

La famille Langlois s'inscrit donc dans la première grande vague migratoire de la région lorsque Jean (1740-1823) et Joseph Langlois (1752-1831), deux frères descendant de Noël, décident de s'y installer à la fin du XVIII^e siècle. Le premier arrive vers 1785-1790 et migre pour son métier puisqu'il est dit « pilotes dans les eaux en bas du port de Québec³ ». Il s'installe sur une terre dans la seigneurie de Lepage à Ste-Luce près du fleuve, c'est une place de choix puisqu'elle est située près du moulin banal. Selon les recherches d'Anita Langlois, environ huit de ses enfants viennent aussi s'établir dans la région avec lui ce qui assure sa descendance dans la région jusqu'à nos jours⁴. Le second pionnier est moins connu puisque sa lignée semble s'éteindre après la troisième génération puisque son arrière-petit-fils Damase n'a que des filles⁵. Nous ne savons pas avec exactitude le moment de son arrivée dans la région ni son métier avec certitude, mais il se marie à Rimouski en 1799 et il est dit marin lui aussi.

C'est au XIX^e siècle que la région commence réellement à se développer et à attirer des migrants. C'est aussi à ce moment qu'une troisième branche de la famille vient s'y installer. Jean-Édouard, dit Édouard (1806-1873), arrive dans un contexte d'effervescence et de croissance démographique qui se fait grâce au développement de l'industrie forestière et à la construction du chemin de fer. C'est à ce moment que le Bas-Saint-Laurent intègre réellement l'axe commercial laurentien. D'un autre côté, l'agriculture est en crise avec les sols qui commencent à s'épuiser, une transition vers l'élevage commence à se faire. Alors qu'est-ce qui amène un fils de cultivateur à s'installer dans le coin dans la première moitié du XIX^e siècle? En fait, il se marie à Kamouraska en 1829 pour finalement s'installer à Rimouski où il s'établit comme journalier⁶. Nous n'avons pas d'information sur ses employeurs, mais ce n'est pas l'ouvrage qui manquait à cette époque. En effet, les journaliers étaient très nombreux, ils comptent pour 15 à 20% de la population active avec les serviteurs⁷. En général, comme dans le cas présent, on ne fait pas de distinction entre le journalier de chantier et le journalier agricole dans les recensements, mais il est possible de supposer que le travail varie selon les saisons. Ce pionnier plus tardif laisse aussi une descendance nombreuse puisqu'il a onze enfants, dont cinq garçons, pour assurer la perpétuation du patronyme.

Le XIX^e siècle, c'est le moment où la société bas-laurentienne commence à se structurer, les familles qui sont donc déjà installées profitent pleinement du développement de la région et sont bien intégrées à leur communauté. Ce fait se remarque dans la famille notamment par l'occupation de certains postes de notables par des Langlois. Ainsi, à Sainte-Luce par exemple, nous retrouvons plusieurs d'entre eux en tant que marguilliers comme Jean-Baptiste Langlois en 1836, en tant que conseillers municipaux (Hubert, Épiphanie, Xavier, François et Armand) et même comme maire (Athanase 1860-1864 et Thomas 1919-1927). Nous retrouvons aussi Joseph, le fils du pionnier du même nom, comme commissaire des chemins et des ponts pour les paroisses de Ste-Luce et Ste-Flavie⁸. La famille est aussi très proche de l'Église. Antoine Langlois et son épouse Gertrude Saint-Laurent de Ste-Luce proposent même de céder un terrain pour la construction d'une église, mais le projet n'aboutit pas⁹. Signe d'une grande dévotion, mais aussi d'une certaine aisance matérielle, des Langlois font aussi don de trois vitraux à l'église de Ste-Luce lors des rénovations de 1917-1920¹⁰. Cette proximité avec la religion se perçoit

³ Anita Langlois, « Les premiers Langlois dans Ste-Luce et Rimouski », *Le Langlois*, Novembre 2007, p. 28-29

⁴ Anita Langlois, *Famille Langlois 1634-2003*, Ste-Luce, 2003, p. 37

⁵ Anita Langlois, loc. cit., p. 29

⁶ René-Claude Ouellet, « La génération 7 : Édouard et Adélaïde Lavoie », *Le Reflet*, Vol. 21, No. 1 et 2, juin 2012, p. 11-12

⁷ Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, op. cit., p. 258

⁸ Anita Langlois, loc. cit., p. 29

⁹ Jeannot Bourdages et Robert Claveau, *La fondation de la paroisse de Sainte-Luce, Ste-Luce, La fabrique de la paroisse de Sainte-Luce*, 2004, p.36

¹⁰ Anita Langlois, loc. cit., p. 29

encore de nos jours puisque le nouvel archevêque de Rimouski, Mgr Denis Grondin, est un membre de la famille de par sa mère qui est une Langlois.

Le XXe siècle et l'urbanisation de la région

La première moitié du XXe siècle amène aussi son lot de changements majeurs dans le Bas-Saint-Laurent. Alors que l'urbanisation du Canada entraîne une chute dans la proportion de la population des régions rurales, la région voit au contraire sa proportion augmenter, passant de 4% à 4,5%¹¹. Cet accroissement de la population est attribué à une densification qui amène la création de nouveaux noyaux urbains, ce fait contraste avec les régions limitrophes comme la Gaspésie. Une plus grande diversification économique voit le jour pour le plus grand bien de la région. Ainsi, alors que 64% des métiers tournaient autour de l'agriculture, ceux-ci ne comptent plus que pour 34%¹². À Rimouski, « l'économie locale s'appuie sur le commerce en gros et au détail, les métiers traditionnels, l'enseignement et les services [...] La ville est maintenant un chef-lieu administratif.¹³ »

Il n'est donc pas surprenant de voir certains Langlois se lancer en affaire à ce moment. C'est le cas notamment d'Albert (1879-1970) qui reprend le commerce de son père, Joseph-Louis (1848-1921), et qui décide de l'agrandir malgré les avertissements de celui-ci. Joseph-Louis est d'abord cultivateur, mais il doit vendre pour cause de maladie et vient s'installer à Rimouski où il ouvre une petite épicerie jumelée avec une lingerie qui porte son nom sur la rue Saint-Germain Est¹⁴. Il exporte d'ailleurs une partie de sa marchandise sur la Côte-Nord jusqu'à ce que son fils aîné Ernest meure noyé au retour d'un voyage. C'est en 1910 qu'Albert prend la relève et décide rapidement d'agrandir le magasin et de se concentrer sur la vente de linge, la marchandise est importée d'Angleterre. De cette manière, le commerce devient le plus grand magasin de Rimouski. Toujours aussi ambitieux, un nouveau projet voit le jour en 1926, Albert fait construire une manufacture. Alors qu'il tente un premier emprunt à la *Banque de Montréal*, il se fait déconseiller l'investissement, mais Albert « têtue comme un Langlois » va de l'avant et obtient son prêt de la *Banque Canadienne Nationale*. Désormais, l'entreprise qui prend le nom « Rimouski Makinna Enr. » compte une douzaine d'employés s'étend sur deux terrains : un de 72 pieds de front sur 176 pieds de profondeur et un autre de 32 pieds sur 82 pieds¹⁵. Pour un temps les affaires vont bien, Albert possède même une voiture avec chauffeur qu'il utilise pour faire des livraisons jusqu'en Gaspésie, mais avec le Krach boursier de 1929, les choses se compliquent. Il tente de faire des compressions et de maintenir sa compagnie en place, mais il est tout de même acculé à la faillite. Par la suite, Albert occupe différents métiers, travaillant même pour un temps comme commis chez l'un de ses anciens concurrents.

Les changements dans l'agriculture

L'agriculture profite aussi de cette phase de modernisation notamment grâce à un développement accentué de la production laitière. La production agricole de la région est supérieure de 8% à la moyenne québécoise et la valeur des fermes supérieure à 9% en tenant compte des petites exploitations de subsistance des hautes terres (qui comptent pour 35% des terres)¹⁶. La région se spécialise sur trois types de culture : le foin, l'avoine et la pomme de terre. En ce qui concerne les élevages, c'est plutôt la vache laitière et le porc qui remporte la palme, mais il ne faut pas oublier qu'à ce moment le Bas-Saint-Laurent est le premier producteur de laine au Québec, même si les revenus de cette production sont faibles. La transformation agricole de la région est le signe du passage d'une agriculture de subsistance à une production commerciale¹⁷.

Pour mieux comprendre l'évolution de la situation, nous pouvons utiliser un exemple de la famille de Louis Langlois (1885-1968) à Sainte-Angèle-de-Mérici. Cette exploitation agricole située dans les hautes terres a

¹¹ Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, op. cit., p. 431

¹² Ibid., p. 434

¹³ Paul Larocque [Dir.], op. cit., p. 170

¹⁴ Gabriel Langlois, *Quelques souvenirs en héritage*, Rimouski, 2008, p. 10

¹⁵ Ibid., p. 2 et 13

¹⁶ Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, op. cit., p. 438

¹⁷ Ibid., p. 447

été acquise au coût de 5000\$ en 1920. C'est justement à cette époque (1911-1921) que les hautes terres sont investies et développées jusqu'à l'effondrement des prix agricoles et forestiers à partir de 1921¹⁸. En fait, la famille est installée dans cette région depuis 1894 et jusqu'à six familles Langlois auront une terre autour de la rivière en même temps au cours du XXe siècle. Moins rentable que les terres de la vallée, les hautes terres sont encore axées vers une économie de subsistance, mais elles vont subir, dans une moindre mesure il est vrai, les mêmes transformations que les autres terres. En effet, ce n'est pas un hasard si la principale culture est de l'avoine, mais il y a aussi un peu de foin pour les bêtes. Le cheptel est varié : il y a deux ou trois chevaux pour les travaux, quelques moutons pour la laine, une douzaine de vaches laitières, deux ou trois truies pour le cochon de lait et quelques poules pour la consommation personnelle de la famille¹⁹.

C'est, dans une moindre mesure, exactement ce que l'on retrouve dans les autres fermes du Bas-Saint-Laurent. La production laitière explose et plusieurs fromageries et beurreries apparaissent. Le porc est aussi très populaire parce que comme la séparation du lait se fait sur la ferme, il est donc facile de faire des cochons de lait et en plus, il y a une forte demande pour le bacon en Angleterre²⁰. Par contre, comme les revenus ne sont pas suffisants Louis doit aussi compter sur l'argent qu'il peut tirer de la coupe du bois qu'il fait lors de la saison morte. En outre, la ferme possède de grands jardins qui génèrent suffisamment de fruits pour en revendre certains au village à Mont-Joli.

Éventuellement, la terre est transmise à Xavier (1923-1987) qui la fait fructifier. Ici aussi, il est intéressant de faire la comparaison avec la moyenne régionale. Effectivement, alors qu'en 1891 la moyenne de bêtes à cornes est de 17, elle est de 36 en 1931²¹, nous remarquons la même évolution dans la famille sur une échelle de temps semblables, car Xavier fait passer le troupeau d'une douzaine à environs trente bêtes. Il augmente aussi le nombre de truies à six et le poulailler à une centaine de poules et les œufs sont désormais vendus aux dépanneurs des environs²². Toutefois, il doit continuer à vendre du bois pour compléter les revenus. Aujourd'hui la terre est entre les mains de la troisième génération avec Alfred Langlois.

Les grands événements du XXe siècle

Le XX^e siècle est très mouvementé et le Bas-Saint-Laurent n'est pas épargné par les grands événements. Les deux guerres mondiales marquent particulièrement l'imaginaire notamment avec le passage de sous-marins allemands dans le golfe lors de la seconde. Il serait intéressant de voir si des Langlois ont joué un rôle dans ces conflits et si oui lequel. Toutefois, il semble que le sujet n'ait pas été fouillé pour le moment et ce genre d'intérêt ne s'en tient pas à l'histoire régionale et c'est pourquoi il ne sera pas abordé ici. Il y a aussi le grand incendie de Rimouski en 1950, où il faudrait voir si des membres de la famille ont été touchés. Il y a tout de même un événement marquant qui se produit dans la région dans lequel la famille joue son rôle. Lors du naufrage de l'Empress of Ireland en 1914, la famille d'Albert Langlois mentionné précédemment fournit des couvertures pour les 465 survivants de la tragédie²³.

Rimouski	80	St-Gabriel	2	Ste-Luce	16	Matane	17
Mont-Joli	35	Amqui	16	Cap-Chat	3	Total	169

Au final, qu'en est-il des Langlois dans la région actuellement? Si l'on se fie à l'annuaire téléphonique, 169 foyers y sont présents. Impossible de savoir le nombre exact de personnes avec une telle mesure, mais elle permet au moins d'avoir une estimation. De plus, le nombre de personnes inscrites à l'annuaire est probablement plus bas que le nombre réel puisque de moins en moins de personnes s'inscrivent avec la multiplication des télé-

¹⁸ Ibid., p. 459

¹⁹ Entretien avec Anita Langlois

²⁰ Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, op. cit., p. 452

²¹ Ibid., p. 447

²² Entretien avec Thérèse Langlois

²³ Entretien avec Bernard Langlois

phones cellulaires et la diversification des moyens de communication. En observant le tableau, il faut constater que les Langlois sont répartis dans l'ensemble de la région, mais la concentration est beaucoup plus forte à Rimouski et Mont-Joli. Pourtant, ce n'est pas dans ces parties du Bas-Saint-Laurent que la famille a laissé une trace visible.

En effet, il est possible de se demander s'il y a un héritage Langlois dans cette région administrative et si oui, ce qu'il en reste. En allant sur le site web de la commission de toponymie du Québec²⁴, nous constatons que plusieurs Langlois ont donné leur nom à des parties de ce territoire, mais il n'y a pas d'information sur l'origine de ces toponymes. Au total neuf éléments répartis dans cinq municipalités sont nommés de notre patronyme, cinq ruisseaux et quatre routes. Il est fort probable que les éléments naturels et les routes nommés Langlois se situaient sur des terres appartenant à la famille au moment de leur officialisation par la commission. En effet, à Ste-Luce c'est Albert Langlois qui cède le terrain pour la construction de la route en 1979 tandis qu'à Ste-Flavie c'est sur l'ancienne terre de Zénon Langlois que le chemin est tracé²⁵. C'est la même chose à Ste-Angèle où les cours d'eau qui y sont recensés font honneur aux fermes Langlois mentionnées plus haut.

Il faut aussi noter la présence d'une maison patrimoniale au nom de la famille à Sainte-Flavie. Cette maison, construite en 1915, appartient d'abord à Mme Agnès Langlois et à son mari le notaire Joseph Arthur Rioux. En 1956, la maison est laissée en héritage à Eugénie Langlois, la nièce de la première propriétaire. Celle-ci s'y installe avec son mari Joseph Sasseville qui décide alors d'en faire un dépanneur. La maison quitte la famille en 2000 alors que Serge Desbiens, un artiste peintre, s'en porte acquéreur, mais elle reste bien préservée et elle est intégrée au circuit touristique de la ville. Cette histoire permet de mettre de l'avant le rôle des femmes dans la transmission du patrimoine familial, souvent négligées par la généalogie parce qu'elles ne transmettent pas le patronyme, il ne faut pas négliger leur importance.

Les toponymes Langlois dans le Bas-Saint-Laurent

Nom des municipalités	Cours d'eau	Routes	Maison
Sainte-Luce	Ruisseau Armand-Langlois	Rue Langlois	
Saint-Joseph-de-Lepage		Chemin Langlois	
Sainte-Flavie	Ruisseau Langlois	Route Langlois	Maison Langlois
Sayabec	Cours d'eau Langlois	Chemin Langlois	
Sainte-Angèle-de-Mérici		Ruisseau Xavier Langlois Cours d'eau Langlois	

Le Bas-Saint-Laurent subit d'énormes transformations au cours de son histoire et les Langlois qui y ont vécu se sont adaptés et ont participé à leur manière à ces changements. En fait, le type d'activité sur un territoire influence fortement le développement de l'habitat qu'on y retrouve²⁶. Ainsi, lorsque les premiers pionniers Langlois s'installent dans la région c'est le fleuve qui est la principale voie de communication et de développement, il n'est donc pas surprenant de voir que leur métier y est lié ou encore de constater qu'ils s'installent en bordure

²⁴ <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>

²⁵ Anita Langlois, loc. cit., p. 31

²⁶ Régis Jean, « Au Bas-Saint-Laurent, un paysage modelé par l'habitat... », Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Vol. 16, No. 2, juin 1993, p. 18

de celui-ci. Par la suite, la construction du chemin du Roy amène des regroupements vers l'intérieur des terres et la densification du XIXe siècle apporte de nouveaux noyaux urbains et une diversification dans les métiers occupés. La finalisation du chemin de fer jusqu'à Matane en 1910 permet à la région de s'intégrer pleinement dans le commerce laurentien, la situation est donc propice pour se lancer en affaire même si la crise de 1929 vient mettre un frein aux ambitions d'Albert Langlois. C'est à partir de ce moment qu'il devient plus complexe d'établir un portrait des Langlois puisqu'une plus grande diversité voit le jour dans les occupations. Ainsi, plusieurs continuent des métiers traditionnels comme agriculteur, prêtre ou enseignant tandis que d'autres se lancent dans des métiers émergents dans le secteur des services ou encore dans le secteur de l'information et du divertissement.

Si ce texte s'attarde beaucoup sur les Langlois de Rimouski et des alentours, c'est avant tout parce que c'est dans cette partie du Bas-Saint-Laurent qu'ils sont les plus nombreux, mais aussi en raison de l'accessibilité aux sources. Il faut certainement pousser les recherches un peu plus loin pour voir comment la famille s'est installée dans les autres recoins de La région.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de références :

BOURDAGES, Jeannot et Robert CLAVEAU. *La fondation de la paroisse de Sainte-Luce*. Ste-Luce, La fabrique de la paroisse de Sainte-Luce, 2004, 192 p.

FORTIN, Jean-Charles et Antonio LECHASSEUR. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1993, 860 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Commission de la toponymie, Web, <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>, consulté le 13 juin 2015

JEAN, Régis. « Au Bas-Saint-Laurent, un paysage modelé par l'habitat... ». *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*. Vol. 16, No. 2, juin 1993, p. 18-22

LANGLOIS, Anita. « Les premiers Langlois dans Ste-Luce et Rimouski ». *Le Langlois*. Novembre 2007, p. 28-32

LANGLOIS, Anita. *Famille Langlois 1634-2003*. Ste-Luce, 2003, 190 p.

OUELLET, René-Claude. « La génération 7 : Édouard et Adélaïde Lavoie », *Le Reflet*, Vol. 21, No. 1 et 2, juin 2012, p. 11-12

LANGLOIS, Gabriel. *Quelques souvenirs en héritage*. Rimouski, 2008, 63 p.

LAROCQUE, Paul [Dir.]. *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas- Saint-Laurent, 2006, 411 p.

Sources orales :

Ce texte n'aurait pu voir le jour sans la collaboration de plusieurs personnes qui ont gracieusement voulu me raconter leurs souvenirs. Je tiens donc à remercier ici Anita Langlois, Bernard Langlois et Thérèse Langlois pour les précisions qu'ils ont pu me fournir concernant leur famille.

Claude Langlois : le Langlois que je suis

Je suis pour ainsi dire un Langlois «toasté» des deux bords.

Du bord de mon père, évidemment, Paul-Eugène, fils d'Alphonse Langlois et de Délia Blanchette.

Mais aussi du côté de ma mère Jeanne Langlois, fille d'Alfred (Freddy) Langlois et d'Aurore Lemieux.

Bref, j'avais le matériel génétique pour devenir complètement cinglé – sait-on jamais !

Finalement, je le fus juste un peu. Ou juste assez (ça dépend du point de vue) pour connaître, avec le recul, une vie professionnelle à laquelle rien, mais vraiment rien, n'aurait pu me préparer dans mon beau village natal d'Armagh, comté de Bellechasse.

En effet, Armagh était aussi loin du raisin, de la vigne et du vin que la Toscane pouvait l'être du pâté chinois, du sirop d'érable, et de la bière d'épinette.

Car, je le précise tout de suite, j'ai fait une carrière de journaliste qui m'a conduit éventuellement dans le merveilleux monde du vin.

Le printemps prochain, ça fera trente ans que j'écris toutes les semaines sur le vin dans le *Journal de Montréal*.

Rien ne me préparait au vin, donc, encore que par un incroyable hasard, outre moi-même, deux autres personnes impliquées aujourd'hui professionnellement dans le monde du vin sont passées par Armagh et ses environs.

Jean Aubry, d'abord, chroniqueur de vin au *Devoir*, y a vécu quelques années dans les années 50, car son père y était médecin de famille.

Et puis Nadia Fournier, qui a pris la relève de Michel Phaneuf pour la rédaction de son *Guide du vin*, est née à Saint-Nérée, le village voisin d'Armagh.

Petite, ma soeur Line a joué avec Jean, et moi aussi, bien que je fus un peu plus vieux.

Adolescent, j'ai croisé le père de Nadia qui était musicien dans les *Jets*, l'orchestre «rival», si on peut dire, des *Garçons du Rythme* de Florian, Paul et Pamphile Langlois, les fils du «Bé» Langlois, une autre souche de Langlois à Armagh qui en comptait quatre bien distinctes, l'autre étant celle de Léonard Langlois.

Pour couronner le tout, mes parents étaient de grands amis de l'oncle de Nadia Fournier.

Petit, le monde, vous dites ?

Études

Donc Armagh, que j'ai quitté à 11 ans pour aller faire mes études classiques au Collège de Lévis. Avais-je le choix ?

Non, évidemment et j'ose dire tant mieux ! Car mon père et mon oncle Philippe y avaient étudié tous les deux et mon grand-père Alphonse en était un «bienfaiteur», ainsi qu'on appelait pudiquement, à l'époque, ceux qui donnaient des sous à l'institution.



Claude Langlois, auto-portrait

Et il était écrit dans le ciel que mes sœurs Line et Andrée y iraient aussi, dès que le collège ouvrirait ses portes aux filles.

Ce qui fut fait en 1968, mais c'était déjà trop tard pour ma sœur Diane, la plus vieille, qu'on avait déjà envoyé au Collège Jésus-Marie de Sillery, à Québec.

Donc, je fis mes études classiques au Collège de Lévis et j'y ai grandi en âge et pas toujours en sagesse, ce qui n'a rien d'original en soi.

Grande source frustration à l'époque, pour ceux qui comme moi ont fait leur Philo 2, comme s'appelait la dernière année du cours classique qui en comptait huit : les élèves de Philo 1 ont terminé en même temps que nous, en faisant, donc, une année d'études de moins !

Car ils étaient les premiers à «bénéficier» (si tant est que ce serait le bon mot à utiliser, aujourd'hui) de la réforme de l'enseignement telle que proposée par le rapport Parent, et ils tombaient donc sous le nouveau régime des cégeps.

Et nous, les «philos 2», comme on nous appelait, nous étions les derniers des «vieux de la vieille».

Prix de consolation : en complétant le cours classique, nous obtenions *de facto* un baccalauréat ès arts, mais pas les «philos 1». Il y a quand même une justice !



Dégustation organisée par la SAQ

Par contre, absurdité des absurdités (il fallait bien que le rapport Parent en produise quelques-unes), comme les sciences humaines relevaient de la Faculté des Arts à l'Université Laval, j'ai reçu un deuxième baccalauréat ès arts à la fin des mes études en Communication Journalisme (en passant, je fis partie de la première promotion de ce nouveau programme à l'université Laval).

Je passe un peu vite sur cette période mais ça fait drôle, en écrivant ces lignes, de me rappeler qu'au sortir du Collège de Lévis, alors qu'à ma «prise de ruban» j'avais choisi «Anthropologie», je me suis finalement aussi inscrit à l'École de Musique de l'Université Laval, septembre venu.

Car, plus jeune, j'avais appris un peu le piano, je jouais de la clarinette et du saxophone, j'adorais la

musique, et je me voyais en faire carrière.

L'été, je jouais avec quelques orchestres comme *Les Diamants Noirs* et surtout *Les Dieux de l'Amour* (ça ne s'invente pas) !

J'ai joué aussi un peu avec *Les Étoiles de Minuit*, groupe formé par mes petits-petits cousins Paré de Saint-Raphaël.

Drôle d'époque, et comme quoi j'ai toujours eu un petit côté *showbizz*, j'ai aussi été un temps *disk jokey*, au théâtre Étoile d'Armagh.

On ne verrait plus ça aujourd'hui, mais après la présentation du programme double de films, le samedi soir, Gabriel Lemelin, le propriétaire, remontait le grand écran, et j'arrivais sur la scène avec ma pile de 45 tours, je faisais des *jokes* de capitaine Bonhomme (genre !), j'animais tant bien que mal la foule, et je faisais danser les bougalous, comme dirait Charlebois, sur des rythmes tous plus endiablés les uns que les autres (je niaise). Tout ça pour 25 beaux dollars. Je trouvais que c'était très bien payé.

Bref, la musique et le *showbizz*. C'était le bon temps !

Mais tout ça pour dire que deux semaines passées à l'École de Musique m'ont vite fait comprendre que la musique, c'est peut-être bien agréable et plaisant d'en jouer jouer, mais apprendre la musique, c'est une autre paire de manches.

De telle sorte qu'après deux semaines, comme j'étais toujours inscrit en anthropologie, j'ai laissé la musique pour l'anthropologie, et j'y ai fait une première année, pour ensuite bifurquer en «Communication Journalisme», comme on appelait ce programme.

Ce qui m'avait amené là ? Rien de ce qui nous arrive n'est innocent, dit-on, et dans mon cas le hasard m'avait fait rencontrer un étudiant qui travaillait les week-ends et les soirs comme rédacteur de nouvelles à la station de radio CHRC.

Celui-ci voulait quitter son travail et ses patrons lui avaient demandé quelques noms d'étudiants qui pourraient éventuellement le remplacer.

Il proposa le mien, on me rencontra et on m'embaucha. Ce qui, dès l'année suivante, m'a fait laisser tomber l'anthropologie pour le journalisme, comme je l'ai dit, et d'autre part, m'a permis de travailler à temps partiel (et à plein temps l'été) durant toutes mes études universitaires.

Travail

Je fais partie d'une génération où il était encore relativement facile de se trouver un emploi.

Sorti de l'université en mai, deux semaines plus tard je m'étais déniché un travail au Montréal-Matin.

Pourquoi je suis venu à Montréal ?

Sans doute par goût de découvrir la grande ville et le monde, mais plus modestement à l'époque, je dirais que c'est parce que le frère d'un ami de Québec avait un «appart» à Montréal, et qu'il avait accepté de me loger quelques jours, le temps de faire le tour des salles de rédaction.

Et pourquoi le Montréal-Matin ?

Le même ami et son frère avaient une cousine qui travaillait déjà au Montréal-Matin, et elle se chargea de m'organiser un premier rendez-vous.

- Disons que le pont Jacques-Cartier vient de tomber, me dit le directeur de l'Information qui me faisait passer l'entrevue ; trouve-toi un bureau et fais-moi deux feuillets.

Ce fut aussi simple que cela. Vingt minutes pour écrire le texte, deux minutes au patron pour le lire, et deux secondes pour me dire :

- OK, tu commences demain.

- Oh ! Merci. Mais est-ce que ça ne pourrait pas attendre à lundi (on était mercredi)? Faut que je retourne me chercher du linge à Québec.

- Parce que tu viens de Québec ? OK, tu commences lundi.

Comme tous les jeunes qui entrent dans une salle de rédaction, on m'a affecté aux «chiens écrasés», comme on dit.

J'écoutais les radios de police, je téléphonais plusieurs fois par jour à la police et aux pompiers, et je faisais des textes de police et de pompier.

Pas exactement Michael Blomkvist dans *Millénium*, si vous voyez le genre.

Heureusement, rapidement un poste s'est libéré à la section «Spectacles» et j'ai pu, enfin, écrire sur des sujets qui étaient plus près de mes intérêts.

C'était en 1971. Sur le babillard de la salle des nouvelles, voilà qu'on affiche une proposition de stage de quatre mois au *Centre de Formation des Journalistes de Paris*, une école de journalisme reconnue dans toute la francophonie ; un de ses plus célèbres étudiants est Bernard Pivot (ça se place toujours bien dans une conversation).



Avec Jacques Benoit de La Presse.

Je postule et, miracle, j'obtiens le poste. Mieux, ces quatre mois passés en France allaient changer le cours de ma vie.

Rencontre du troisième type

Voici pourquoi. Nous avons des travaux à remettre régulièrement à notre directeur de stage au C.F.J. et il fallait donc trouver des sujets de reportage.

Des sujets qu'on couvrirait soit individuellement, soit en groupe.

Notre petit groupe de six jeunes journalistes du Québec propose d'aller faire un reportage sur Bordeaux et son vignoble.

On va aller boire un coup sur le bras, qu'on s'est dit, un peu tapon.

Sujet accepté ! Nous sommes donc attendus à Bordeaux, dans un chic restaurant, par des représentants de la maison de négoce Eschenauer.

Le menton leur descend de deux pouces (disons de cinq centimètres) quand ils nous voient arriver, en sandales et en jeans, barbes et cheveux longs, comme le voulait la mode vaguement hippie de l'époque.

Voyant leur désarroi, nous nous expliquons. Il y a eu malentendu, à l'évidence ; ils croyaient accueillir des journalistes du vin, ils tombent sur une bande de jeunes étudiants en journalisme pour qui le vin se résumait à deux choses : du blanc et du noir, comme disait à la blague un ami.



Claude Langlois lors d'une visite à Sydney.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, ils se résignent à nous enseigner le B.A.- BA de la dégustation, car nous attend là au moins une quarantaine de vins, des blancs, des rouges et des sauternes.

Pour la première fois de ma vie, je me rendais compte qu'il y avait des différences entre les vins, que les rouges ne goûtaient pas tous la même chose, les blancs non plus. Une chose banale, en soi, mais qui m'a beaucoup marqué. D'autant plus que durant les deux jours qui ont suivi cette première rencontre avec le vin, une rencontre du «troisième type» en ce qui me concerne, nous avons visité plusieurs châteaux du Médoc et, évidemment, participé à plusieurs dégustations.

J'ai remémoré cette anecdote, il y a quelques années, à une représentante de la maison Eschenauer

qui était de passage à Montréal, et elle était ravie de voir que la réception qu'on nous avait faite alors avait finalement donné des fruits. Ils ont de la classe ces Bordelais !

Comme quoi, on a toujours intérêt à rester minimalement civilisé avec les gens qu'on ne connaît pas et qui ne sont pas de notre monde, mêmes les jeunes, surtout les jeunes.

Bref, de retour à Montréal, je n'ai eu cesse de lire tout ce que je trouvais sur le vin, d'acheter du vin et de tenter de comprendre par moi-même ce qui faisait qu'un bourgogne était un bourgogne, et qu'un bordeaux était un bordeaux.

Mais aussi d'assister aux rares événements «vins» qu'il y avait à l'époque et de fréquenter des petits cercles de dégustations et de formation.

Dont l'Académie du Vin, fondée par Steven Spurrier à Paris, laquelle avait un chapitre à Montréal.

En passant, Steven Spurrier est celui qui a organisé cette désormais célèbre compétition en 1976 qu'on a appelé *Le Jugement de Paris*, et qui a fait triompher quelques chardonnays et cabernets-sauvignons californiens sur les plus grands crus de Bordeaux et de Bourgogne ; malheureusement le film *The Bottle Shock* qu'on a tiré de la chose n'est qu'une mauvaise caricature, à la fois de l'événement lui-même et de la personne qu'est Steven Spurrier, un monsieur absolument digne et charmant.

Donc, j'ai fréquenté l'Académie du Vin, mais aussi Les Écoliers du Vin, un petit groupe de passionnés du vin dont faisait partie, je vous le donne en mille, Jean Aubry, que je n'avais pas revu à ce moment-là depuis l'enfance.

Oui, le monde est vraiment petit.

Carrière

Je suis donc de retour au Montréal-Matin qui, quelques années plus tard, à la suite d'une longue grève, ferme ses portes, une catastrophe qui nous est annoncée en pleines vacances des fêtes, fin décembre 1978.

Chanceux, je me trouve rapidement un emploi comme surnuméraire à Radio-Canada. J'y resterai près de deux ans et y travaillerai comme rédacteur, reporter, affectateur, autant à la radio qu'à la télé ; j'y ai même tâté un peu de la réalisation.

J'y serais volontiers resté, mais voilà que se pointe encore à l'horizon une nouvelle grève des journalistes et, franchement, comme je ne m'étais pas encore remis financièrement de celle du Montréal-Matin, je devais quitter Radio-Canada à tout prix, avant de me retrouver dans la dèche totale.

Un poste de chef de pupitre venait de s'ouvrir au réseau TVA (merci, la vie !) ; je postule, j'ai le poste et je l'occuperai jusqu'en 1985, année où je passe définitivement au *Journal de Montréal*, toujours comme chef de pupitre.

J'avais besoin de changement, et l'écrit me manquait.

Me voilà donc au *Journal de Montréal*, mais j'ai toujours le vin en tête ; au printemps 1986, je propose une chronique de vin à notre rédacteur en chef.

C'est le même rédacteur en chef qui, quelques années plus tôt, alors qu'il occupait la même fonction au quotidien *La Presse*, avait donné sa chronique de vin à Jacques Benoit.

À sa demande, j'en écris d'abord quelques-unes, histoire de voir si j'ai les reins assez solides, et finalement mon patron (qui s'y connaissait quand même un peu en vin) les trouve d'assez bon niveau pour m'accorder une chronique hebdomadaire.

Dans le fond, comme on se le dit aujourd'hui en rigolant un peu lorsque nous évoquons ces années, Jacques Benoit et moi (Jacques est devenu un ami, depuis), on en connaissait bien peu sur le vin, à comparer avec ce qu'on sait aujourd'hui.

Mais à comparer avec ce que la moyenne des ours connaissait à l'époque, nous en savions beaucoup.

Notoriété



Pause-Rose - À votre santé !

Bref, cette chronique de vin, je la tiens toujours aujourd'hui, plus de 29 ans plus tard, comme je le disais plus haut.

Et non seulement elle s'est enrichie au fil des ans par un «vin de la semaine», que je propose les jeudis, mais aussi par un blogue (*Les Méchants Raisins*) ; et cet automne, on couronne le tout par la publication d'un guide du vin que j'ai coécrit avec les deux autres «méchants raisins» que sont mes collègues Patrick Désy et Mathieu Turbide.

Mais revenons un instant à ces premières années où j'écrivais ma chronique. Un jour, je reçois un coup de fil de la recherchiste de l'émission *Plaisirs*, à Radio-Canada, qu'animait Pierre Bourgault.

Iconoclaste dans l'âme, il trouvait très amusant qu'il y ait une chronique de vin dans *le Journal de Montréal*, un journal pas particulièrement réputé à l'époque pour faire (disons les choses comme ça) dans la dentelle des fleurs du tapis et le chic des réceptions de salon.

Lui-même amateur de vin, Bourgault aimait ce que j'écrivais et voulait m'inviter à son émission.

J'y suis évidemment allé et une fois l'entrevue et l'émission terminées, content de ma prestation, il me propose d'y tenir une chronique régulière.

Et c'est ainsi que durant les quatre années que durera *Plaisirs*, les samedi après-midi à la radio de Radio-Canada, j'y livrerai une chronique de vin.

On s'entend que si le *Journal de Montréal* m'a donné ma première chance comme chroniqueur de vin, c'est Pierre Bourgault qui m'a donné de la crédibilité et de la notoriété.

Je considère comme une grande chance et un grand privilège d'avoir travaillé aux côtés de cet homme exceptionnel.

Toujours à *Plaisirs*, s'est jointe à un moment, comme coanimatrice, Marie-France Bazzo.

Quant *Plaisirs* a quitté l'antenne, Marie-France Bazzo a repris le relais avec une émission qui s'appelait *Dazibazzo*, à laquelle j'ai aussi collaboré pendant quelques années de façon régulière.

Et puis après, j'ai collaboré de façon sporadique aux autres émissions qu'elle a animées à Radio-Canada au fil du temps, et ce jusqu'à *Indicatif Présent*.

Pupitre et télévision

On s'entend que durant toutes ces années, il m'aurait été impossible de vivre uniquement du vin qui, dans le fond pour mes patrons, était une activité marginale, bien qu'elle fût pour moi majeure et essentielle, et une grande source d'accomplissement.

Ainsi, j'ai été très fier en 1999 d'obtenir le prix Louis-Marinier, prix décerné à Bordeaux à un journaliste qui s'était distingué pour la qualité de ses articles sur les appellations Bordeaux et Bordeaux Supérieur.

J'en ai été d'autant plus flatté que le prix s'accompagnait d'une centaine de bouteilles de bordeaux. Ça ne se refuse pas.

Et puis, comme bénéfice marginal à titre de journaliste du vin, j'ai quand même fait le tour de la planète vin, de l'Afrique du Sud au Chili, de l'Uruguay à la Nouvelle-Zélande, de l'Argentine à l'Australie,



Claude Langlois au Brésil

de l'Île de Madère à la Tasmanie, sans oublier évidemment les vignobles d'Amérique du Nord (Ontario, Okanagan, Californie, Washington State...) et ceux évidemment de la bonne vieille Europe (France, Espagne, Italie, Grèce, Allemagne, Portugal, y compris la Roumanie).

Mais, je le répète, il était impossible de ne vivre que du vin, à ce moment-là et c'est toujours le cas, bien que les choses aient commencé à changer, ces dernières années.

Donc, au fil des ans au *Journal de Montréal*, j'ai été journaliste, chef de pupitre, chroniqueur télé et même patron pendant quelques années (adjoint au directeur de l'information).

Côté personnel, j'ai eu deux enfants d'une première union : Thierry, toujours célibataire aux dernières nouvelles.

Et Virginie, qui a eu deux enfants (Romane et Jules) avec son copain François Therrien. Virginie (elle a étudié en Écriture cinématographique et en Communications à l'UQAM) a travaillé pendant près de dix ans comme recherchiste à diverses émissions à TV5, Télé-Québec et Radio-Canada, dont six ans à *Infoman* avec Jean-René Dufort.

Elle est maintenant chargée de programmation à Télé-Québec.

Thierry (il a étudié à l'école de Gilles Valiquette en Conception sonore assistée par ordinateur), a passé les dix dernières années en tournée à travers le monde, d'abord avec le grand orchestre d'André Rieux, puis le Cirque Éloïse et enfin le Cirque du Soleil.

Rentré à Montréal le printemps dernier, il travaille aujourd'hui pour Solotech.

En 1990 j'ai rencontré Denise (Dionne) avec qui je me suis marié en 2006. Elle-même était mère de deux enfants qu'elle avait eus d'une précédente union, Alexis et Laurent.

Alexis a eu trois enfants avec sa blonde Louise Bernier (Félix, Charlie et Arthur), et Laurent est toujours célibataire, mais essaie d'arrêter, comme on le dit à la blague.

J'ai pris ma retraite du journal en octobre 2008, quelques mois avant une autre interminable grève, mais je continue, depuis, à y travailler comme collaborateur.

L'air de rien, quand on regarde tout ça, ça fait quand même 67 ans à se mettre derrière la cravate.

Si la santé reste au rendez-vous, nous continuerons Denise et moi à couler des jours heureux, entourés de nos quatre enfants et de nos cinq petits-enfants. Et bien sûr aussi de nos familles et de tous nos amis.

Je lève mon verre à la vie, même si elle n'en fait généralement qu'à sa tête.

Cheers ! Salute ! Salud ! Tchin-tchin ! Prosit ! Pros ! Skål ! Kampai ! À la bonne vôtre ! Santé, tout le monde !

Twitter : @clodl40

Facebook : www.facebook.com/mechantsraisins

Blogue: www.journaldemontreal.com/blogues/mechantsraisins

N. B. Le Guide du Vin des *Méchants Raisins* est sorti en octobre.



3 novembre 1644 à Québec

Un mariage historique



**Michel Langlois,
Saint-Jean-sur-Richelieu**

Par Michel Langlois,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Jeudi 3 novembre 1644, église de la Conception de la vierge Marie, Québec. Un mariage singulier se prépare. Pour la première fois dans l'histoire de la Nouvelle-France (selon Tanguay), une jeune fille autochtone, (une Sauvagesse) épousera un colon français (un Blanc). Depuis l'arrivée des premiers colons, la jeune colonie favorise les échanges avec les autochtones, surtout commerciaux, mais jamais jusque-là les missionnaires n'avaient béni un mariage mixte. C'est un précédent. Pour la première fois, du moins officiellement, du sang indien sera mêlé au sang français. La lignée de descendants sera donc marquée par cette union, dont une importante branche de la famille LANGLOIS. Mais qui sont les acteurs de ce précédent historique ?

Barthélemy Vimont

Le célébrant est un prêtre jésuite, Barthélemy Vimont. Il est d'abord chapelain de garnison au Cap-Breton en Acadie de 1629 à 1630. Il séjourne en France jusqu'à son retour en Nouvelle-France en 1639 et arrive à Québec où il réside à la mission Saint-Joseph de Sillery. Il exerce la fonction de supérieur de la mission des Jésuites du Canada jusqu'en

1645.

C'est lui qui célèbre la première messe à Montréal en 1642. Il participe à la fondation du premier collège d'Amérique du Nord en 1635. Lors des pourparlers de paix avec les Iroquois en 1645, il agit en guise de conseiller auprès du gouverneur Huault de Montmagny. Le 22 octobre 1659, il retourne en France, suite à des ennuis de santé. Il y terminera ses jours.

Marie Olivier Sylvestre Manitouabeoich

La mariée, MARIE OLIVIER SYLVESTRE MANITOUABEOICH, née à Montréal en 1632 appartient à la tribu des Algonquins par son père et à celle des Hurons par sa mère. Elle n'a que douze ans quand elle se présente à l'autel pour son mariage. Son père, ROCH MANITOUABEOICH, de la tribu des Algonquins est né à Montréal en 1596. Sa mère, OUTCHIBAHA-BANOUKOUEOU a vu le jour dans la tribu des Hurons, au nord de Québec. La jeune femme, malgré son jeune âge, a un parcours singulier pour une Amérindienne. En effet, elle a tout juste 10 ans quand son père, converti au christianisme, demande à son vieil ami Olivier Le Tardif d'adopter légalement sa fille, ce qui lui permettra d'être éduquée dans la religion et d'arranger un mariage avec un français respectable.

La fille de Manitouabeoich est donc adoptée par Olivier Le Tardif. Celui-ci est un acteur clé dans l'histoire de la Nouvelle-France. Né en 1604 à Étables-sur-Mer, Saint-Brieuc, Bretagne, France il est cité le 25 août 1626. Olivier Le Tardif de Honfleur est sous commis de la Compagnie de Caën après 1629. C'est lui qui remet les clés de Québec à Louis Kirke en juillet 1629 à Québec. Il apprend les langues montagnaise, algonquine et huronne en 1633 et devient interprète. Ainsi, il se lie d'amitié avec le père de Marie Olivier Sylvestre.

Dès son adoption par Olivier Le Tardif, elle est baptisée. Son prénom original s'est perdu au fil du temps. On lui donne donc le prénom de Marie Olivier Sylvestre. Marie, bien sûr, pour obtenir la protection de la vierge Marie, Oli-

vier, prénom de son père adoptif et Sylvestre, un mot dérivé du latin qui signifie «qui vient de la forêt». Malgré son adoption par Olivier Le Tardif, elle ne portera jamais son nom mais conservera son nom original, Manitouabeoich. La jeune fille est alors confiée aux Ursulines qui feront son éducation. À cette époque, peu d'enfants étaient instruits, ce qui confère à la jeune fille un avantage certain. Elle apprend à lire et à écrire le français et surtout, à prier. Les religieuses lui enseignent également l'art ménager et les traditions françaises. En peu de temps, elle est fin prête pour rencontrer son futur époux qui ne tarde pas à se pointer.

Martin Prévost

MARTIN PRÉVOST est le fils de Pierre Prévost et de Charlotte Vié. Il est originaire de Montreuil-sous-Bois, arrondissement de Bobigny, archévêché de Paris (Seine-St-Denis), une banlieue au nord-est de Paris. Il est baptisé le 4 janvier 1611, en l'église St-Pierre et St-Paul de Montreuil-sous-Bois. Il décède, à Beauport, le 27 janvier 1691, à l'âge respectable de quatre-vingts ans.

Martin Prévost s'embarque pour le Canada vers 1638 en même temps que Marie de l'Incarnation, car il est cité dans la colonie l'année suivante en 1639 comme habitant, maître valet pour la compagnie de la Nouvelle-France (DBC, Jetté). Il est magasinier pour la Compagnie des cent associés ; de ce fait, il est probablement celui qui préparera les diverses fournitures pour l'expédition de la fondation de Montréal, par De Maisonneuve, en 1642.

Comme le signale Michel Langlois dans son dictionnaire, une déposition chez Audouart le 8 novembre 1651 à Québec nous indique que Martin Prévost est retourné à Montreuil en 1648, dans le but semble-t-il de recruter des engagés pour la Nouvelle-France [ANC/MG8-A23/Mi M-1616]. La déposition en question est passée par François de Rosny de Bagnolet (village voisin de Montreuil) et Louis Regnard de Montreuil. La déposition semble appuyer une demande de dédommagement qu'aurait fait Martin Prévost envers la Compagnie de la Nouvelle-France (aussi connue sous la Compagnie des Cents associés), pour lui rembourser les frais qu'il a encourus pour mener trois Montreuillois, Pierre de Vitry, Pierre Geoffrion (Geoffrillon) et Toussaint Savard sur le voyage de Montreuil à La Rochelle, dans le but qu'ils s'embarquent pour le Canada.

Acte de mariage

Les bans ayant été publiés par 3 iours de feste de Suite, dont le 1er a esté publié le 23me Jour d'octobre, le 2e ban, le 28me jour, et le 3me Le 30me iour du mesme mois d'octobre et ne s'estant decouvert aucun empeschement Legitime le R.P. Barthelemy Vimont Supr de La mission de La compie de Jesus en ce pays de La nouvelle-france et tenant place de curé en cette Eglise de la Conception de La Vierge Marie a Quebec a Interrogé Martin prevost fils de pierre prevost et de deffuncte Charlotte Vien Sa femme de la paroisse de montreuil Sur le bois de Vincennes et Marie Olivier fille de Roch manithabehich Sauvage et ayant eu leur mutuel consentement et par paroles de present, Les a solennellement mariés et fait La bénédiction nuptiale en l'Eglise de La Conception a Quebec, en presence de tesmoins connus. Olivier LeTardif, et Guillaume Couillard de cette paroisse

Il existe une littérature abondante sur la vie de Martin Prévost. Nous n'élaborerons pas dans ce texte. On peut, cependant, se procurer un volume écrit par l'historien Robert Prévost, *Témoin de nos commencements - Martin Prévost, 1611-1691*, auprès de l'Association des Prévost-Provost, casier postal 10 090, Succursale Sainte-Foy, Québec QC, G1V 4C6. Le volume de 184 pages a 46 chapitres, 56 illustrations et 45 reproductions de blasons. Son coût: 30 \$ (+frais postaux).

De plus, en 1994 l'Association des Prévost-Provost d'Amérique a érigé une stèle au parc Martin-Prévost à Beauport, à la mémoire de Martin et de Marie Manitouabeoich, pour souligner le 350e anniversaire de mariage de ce couple. Ce parc se retrouve au coin des rues de Tunis et de la Renardière, à l'emplacement de la terre dont Martin avait été propriétaire de 1645 jusqu'à son décès en 1691.

Marie Olivier Sylvestre décéda le 10 septembre 1665 à Québec et fut inhumée dans le cimetière de la Côte de La Montagne, à Québec.

Les unions mixtes

À cette époque en Nouvelle-France, les unions entre catholiques et païens sont interdites par le droit canon. D'où l'intérêt, pour les missionnaires, de convertir, instruire et baptiser les autochtones avant de rendre ces unions légitimes.

Même interdites, les unions entre français et sauvages ont proliféré comme en témoignent les communautés florissantes de Métis dans le bassin des Grands Lacs, notamment sur les rives du lac Supérieur.

Ce type de mariage est apparu vers le XVI^e siècle chez les pêcheurs et les marins de la côte Atlantique puis s'est répandu plus tard à l'intérieur des terres avec les marchands, les interprètes et les coureurs des bois.

Leur famille

Huit enfants sont nés de cette union. Parmi eux, trois filles et un garçon meurent en bas âge. Trois garçons et une fille auront à leur tour des unions. La lignée des Prévost est assurée entre autres par Louis, né en 1651, Jean-Pascal, né en 1660 et Jean-Baptiste, en 1665.

Louis Prévost

Louis est né en 1651 dans un lieu indéterminé jusqu'à maintenant. Fils aîné de Martin Prévost et Marie Olivier Sylvestre Manitouabeoich, il n'a que vingt et un ans quand il épouse la fille de Mathurin Gagnon, Françoise, née à Beauport et qui n'a que dix-sept ans. Le mariage a lieu à Château-Richer le 21 février 1672.

Naitront successivement Marguerite en décembre 1672, Jean-François en 1674, Marie-Anne en 1676 et Louis en 1677.

Famille au destin tragique

Le malheur semble s'acharner sur la famille de Louis Prévost. En effet, le premier fils du couple, Jean-François, ne dépasse pas le cap de ses 7 ans et meurt en 1681. Son petit frère Louis subit le même sort au même âge, en 1684. La même

Mariage Château-Richer						#30195
1672-02-21						
Rang	Nom	Âge	É.m.	Pr.	Sexe	
01	LOUIS PREVOST CONJOINT DE 02 Résidence : LA NATIVITE, BEAUPORT	---	c	p	m	
02	FRANCOISE GAIGNON CONJOINTE DE 01 Résidence : CHÂTEAU-RICHER	---	c	p	f	
03	MARTIN PREVOST PÈRE DE 01 CONJOINT DE 04 Résidence : LA NATIVITE, BEAUPORT	---	---	---	m	
04	MARIE OLIVIER MÈRE DE 01 CONJOINTE DE 03 Résidence : LA NATIVITE, BEAUPORT	---	m	d	f	
05	MATHURIN GAIGNON PÈRE DE 02 CONJOINT DE 06 Résidence : CHÂTEAU-RICHER	---	m	---	m	
06	FRANCOISE GAUDEAU MÈRE DE 02 CONJOINTE DE 05 Résidence : CHÂTEAU-RICHER	---	m	---	f	
07	PIERRE GAIGNON	---	---	p	m	
08	JEAN CLOUSTIER	---	---	p	m	
09	JOSEPH GRAVEL	---	---	p	m	
10	PAUL VACHON	---	---	p	m	
11	XXXXX FILLON	---	c	p	m	
© PRDH-IGD						www.genealogie.umontreal.ca

Sépulture Beauport						#77572
1686-05-27						
Décès : 1686-05-12						
Rang	Nom	Âge	É.m.	Pr.	Sexe	
01	LOUIS PROVOST	---	---	d	m	
02	XXXXX REMY Résidence : BEAUPORT	---	---	p	m	
03	PAUL VACHON Résidence : BEAUPORT	---	---	p	m	
04	E BOULLARD Résidence : BEAUPORT	---	c	p	m	
"NOYE LE DOUZE AU MILIEU DU GRAND BASSIN QUE FORME LA RIVIERE ENTRE BEAUPORT ET QUEBEC, TROUVE LE 26 SUR LA GREVE AUPRES DE LA PETITE RIVIERE DE BEAUPORT"						
© PRDH-IGD						www.genealogie.umontreal.ca

année, sa fille Françoise, 12 ans, est passée de vie à trépas. Sans compter que son épouse Françoise Gagnon est décédée bien trop tôt le 30 mai 1680 à l'âge de 25 ans.

Neuf mois plus tard, à 30 ans, le jeune père d'Anne-Marie et de Jean épouse Marguerite Carreau, 20 ans, de Beauport avec qui il aura trois enfants.

À son tour, le premier fils reconnu de l'union d'une amérindienne et d'un Français meurt à l'âge de 35 ans de façon tragique. Selon les actes officiels, il s'est noyé au milieu du grand bassin que forme la rivière entre Beauport et Québec. Disparu le 12, on retrouva son corps le 26 mai 1686 sur la grève, près de la petite rivière de Beauport.

On observe que le nom de famille Prévost devient Provost sur l'acte de sépulture. Ce n'est pas la première fois que Prévost est remplacé par Provost dans les actes officiels. Plusieurs années auparavant, son père Martin, qui savait signer son nom, signait Prévost sur des actes notariés quand le notaire lui-même inscrivait Provost.

À 16 ans Marie-Anne épouse, à Château-Richer, Jean David, un cultivateur de 27 ans avec qui elle donnera naissance à trois enfants. Malheureusement, son mari meurt dans la force de l'âge, à 37 ans, le 8 avril 1703. L'acte de décès ne mentionne pas la cause, mais nous savons, par contre, qu'en 1702 et jusqu'au printemps 1703, une épidémie de petite vérole fait de deux à trois mille morts dans la petite colonie. On compte environ 300 morts dans la seule ville de Québec.

Clément Langlois et Marie-Anne Prévost

Un an plus tard et à 29 ans, Marie-Anne épouse le jeune Clément Langlois, 22 ans, un des fils de Jean Langlois dit Bois-verdun et qui réside à St-Pierre de l'Île d'Orléans. Le mariage a lieu à Château-Richer, le 25 juin 1704. Le contrat de mariage de Clément Langlois et Marie-Anne Prévost est signé le 22 juin 1704 par devant Étienne Jacob.

Clément Langlois s'installe à Château-Richer après son mariage car les six enfants du couple y seront baptisés. Toutefois, ce n'est que le 23 juin 1714 devant le notaire Louis Chambalon qu'il se porte acquéreur d'une terre ayant appartenu à la famille Gagnon et qu'il reçoit en échange d'une autre, située à Ste-Anne de Beaupré et qu'il avait acquise par un échange fait le 24 mai 1712 en la seigneurie de Beauport avec un menuisier immigrant du nom de Joseph Brodière et son épouse Marie Allard.

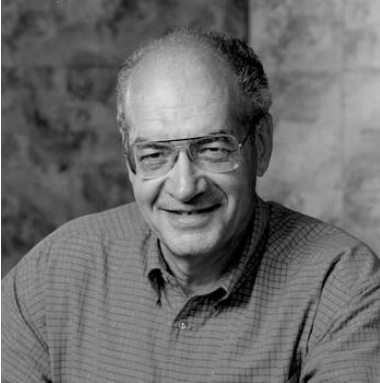
Jusqu'à sa mort accidentelle, le 25 octobre 1747 (il est tombé de sa charrette), Clément a habité cette terre que son épouse cède par donation à son fils Jacques et à son épouse Angélique Gagnon le 8 mars 1749.

Je n'élaborerai pas trop sur la vie de Clément Langlois puisque le fondateur de notre association, Michel Langlois a gentiment accepté de publier ce qu'il appelle la biographie de son ancêtre Clément Langlois dans nos pages. Je lui laisse donc toute la place et vous souhaite bonne lecture.

Mariage Château-Richer					
					#30310
					1704-06-25
Rang	Nom	Âge	É.m.	Pr.	Sexe
01	CLEMENT LANGLOIS CONJOINT DE 02 Résidence : ST-PIERRE	022	c	p	m
02	MARIE PROVOST CONJOINTE DE 01 Résidence : CHÂTEAU-RICHER	029	v	p	f
03	JEAN LANGLOIS PÈRE DE 01	---	---	d	m
04	CHARLOTTE BELANGER MÈRE DE 01	---	---	---	f
05	JEAN DAVID CONJOINT DE 02	---	m	d	m
06	JEAN CLOUSTIER	---	---	p	m
07	VINCENT GAIGNON	---	---	p	m
08	FRANCOIS GAIGNON	---	---	p	m
09	G GAULTIER Résidence : CHÂTEAU-RICHER	---	c	p	m
© PRDH-IGD					www.genealogie.umontreal.ca

CLÉMENT LANGLOIS

(1682-1747)



Professeur, archiviste et généalogiste reconnu au Québec comme à l'étranger, Michel Langlois est né à Baie-Saint-Paul en 1938. Il a travaillé aux Archives nationales du Québec de 1976 à 1997. Chercheur réputé et conférencier recherché, Michel Langlois a présidé à la fondation de la Fédération des familles souches québécoises et de l'Association des familles Langlois en 1983. Auteur du Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700) il se consacre désormais à l'écriture de romans historiques.

Par Michel Langlois,
Drummondville

Il naît en octobre 1682 à Saint-Pierre de l'Ile d'Orléans. Il est l'avant-dernier fils du charpentier de navire Jean Langlois et de Françoise-Charlotte Bélanger. Le 21 avril 1701, il vend à Mathieu Tessier pour la somme de 1400 livres la terre qu'il détenait à Beauport. (1) C'est sans doute lors de ses visites à Château-Richer, la patrie de sa mère, qu'il fait connaissance avec sa future épouse, Marie-Anne Prévost, fille de Louis Prévost et de Françoise Gagnon, et veuve de Jean David. Il contracte mariage avec elle devant le notaire Étienne Jacob, le 22 juin 1704 et l'épouse à Château-Richer le 25 juin suivant. (2) De leur union vont naître six enfants.

Son épouse avait hérité de la part de sa mère, venant du partage de la terre, de feu Mathurin Gagnon, deux parties de huit perches et dix pieds de terre par autant de profondeur avec une étable. Le tout lui échoit lors du partage de cette terre le 11 avril 1698. Lors du contrat de mariage, Clément promet à sa future épouse un douaire de 600 livres. Il s'établit sur la terre de son épouse. Cette dernière, veuve de Jean David, qu'elle avait épousé le 4 novembre 1692, avait également hérité de la moitié des biens provenant de leur mariage.

Réclamation

Le 28 juillet 1704, donc à peine un mois après son mariage, Clément se présente devant le bailli de Beauport et l'Ile d'Orléans contre Germain Gagnon. Il soutient que Jean David, premier époux de Marie-Anne Prévost, s'était rendu adjudicataire par bail

judiciaire des portions d'héritage appartenant aux enfants mineurs de Gagnon, mais que ce dernier depuis ce temps n'a pas entretenu les bâtiments. Clément demande que Germain Gagnon les répare, sinon il ne se sentira plus tenu de payer ce qui reste à payer jusqu'à l'expiration du bail ou à tout le moins que les loyers lui soient diminués.

(1) BANQ Gr. not. Chambalon, 21-04-1701.

(2) BANQ Gr. not. Étienne Jacob 22-06-1704.

Germain Gagnon soutient pour sa part qu'il y aura deux ans à l'automne, le défunt Jean David et sa femme prirent possession de cette terre, mais ne lui firent aucune poursuite pour jouir des bâtiments, qu'en réalité ils n'avaient pas de besoin ayant de quoi se loger lui, sa famille et ses animaux.

Pierre Gagnon et Joseph Berthelot viennent témoigner. Ils déclarent que comme Clément Langlois n'a pas réclamé jusque-là la jouissance de ces bâtiments, il devrait se contenter seulement qu'on lui fasse réparer la grange de sorte qu'il puisse y loger les grains et foin à cueillir cette année, car il est difficile de se procurer le bois nécessaire pour réparer les bâtiments qui ont pratiquement besoin d'être refaits à neuf et, par conséquent, qu'il se contente de ces réparations jusqu'à l'expiration du bail et qu'il ne soit pas tenu de le rétablir.

Le juge condamne Germain Gagnon, puisqu'il est le propriétaire à faire uniquement les réparations utiles à la grange pour permettre à Clément Langlois d'y loger les grains et foin le temps de la durée de son bail et si nécessaire au cas où la grange serait insuffisante pour loger tous les grains et les foin, Germain Gagnon devra faire recouvrir l'étable pour loger les foin de Clément Langlois l'année prochaine. (3)

Ça continue...

Le 8 février 1706, Clément est de nouveau obligé de se présenter devant le bailli. Germain Gagnon, comme tuteur des enfants mineurs de feu Jean Gagnon et de Marguerite Drouin comparaît et explique qu'ayant mis à bail quelques portions de terre appartenant aux enfants mineurs, il ignorait que Pierre Gagnon, un des cohéritiers, avait chargé sa portion de terre lors du partage pour une des portions des enfants mineurs. Il l'avait cultivée, ce qui fait que Clément Langlois, qui détient le bail des terres des enfants mineurs, prétend jouir de cette portion ainsi cultivée. Pierre Gagnon demande donc paiement pour ces travaux. Il déclare qu'il a cultivé cette portion de terre qui était gâtée depuis le haut du désert jusqu'à la grève et l'avait labouré quatre fois pour cette raison. Il réclame paiement de son travail ou au moins la jouissance de cette terre pour l'année qui vient. Le juge lui accorde cette jouissance pour un an. Quant à Germain Gagnon, il devra se pourvoir contre Clément Langlois en apportant le bail des terres des enfants mineurs et le juge y pourvoira. (4)

Le 22 juin 1706, Clément Langlois se retrouve de nouveau devant le bailli de l'Île d'Orléans, cette fois contre François Gagnon auquel il avait réclamé 10 planches, un sciote et 20 sols qu'il lui devait. Le 3 juin, le juge avait exigé que Marie-Anne Prévost compareisse, puisque François Gagnon prétendait qu'elle lui devait quelque chose qu'il demandait pour quoi il réclamait d'être compensé sur la planche, le sciote et les 20 sols en question.

Il réclamait en fait de Clément Langlois et son épouse 12 planches, 8 madriers et de lui rendre ou de payer huit jours d'homme pour du travail réalisé autrefois pour Jean David, premier époux de Marie-Anne Prévost, avant qu'il ne décède de la picote, après avoir promis de lui faire de la menuiserie.

(3) Lafontaine, André, Bailliage de Beaupré et Île d'Orléans, 28-07-1704.

(4) Lafontaine, André, Bailliage de Beaupré et Île d'Orléans, 08-02-1706.

Marie-Anne Prévost répond qu'il ne lui avait rien prêté et qu'ils ont même compté ensemble avant de faire l'inventaire des biens de son défunt mari et d'elle-même. Gagnon réplique que bien plus, elle lui avait donné de l'argent de ce qu'elle lui devait sans parler d'autre chose et demande d'être déchargé des demandes de Clément Langlois. Ce dernier répond qu'il a bien prêté la planche qu'il réclame il y a cinq ans. Le juge ne s'embarrasse pas longtemps. Il met le tout hors cours. (5)

Rue de la Montagne

Marie-Anne Prévost était la belle-sœur du menuisier Jean Brodier, époux de Marie David. Ces derniers avaient emprunté 400 livres à feu Jean David, premier époux de Marie-Anne Prévost. Le 17 avril 1708, Clément Langlois, par l'intermédiaire de l'huissier Jean Meschin, réclame ces 400 livres à Jean Brodier, tuteur des enfants de feu Marie David. Ce dernier déclare qu'il a déjà remboursé 69 livres sur cette somme. Mais, en vert des obligations de 250 livres et de 150 livres passées respectivement le 15 octobre 1700 et le 26 mars 1705, Joseph Brodier devait toujours 331 livres. (6) Il est donc condamné à rembourser cette somme. Sans doute, afin de retarder ce paiement, Jean Brodier va en appel. Cet appel doit être entendu le 25 juin 1708, mais est reporté au lundi suivant. Puisque Jean Brodier n'est pas en mesure de rembourser, Clément Langlois et Marie-Anne Prévost lui réclament un emplacement et une maison qu'il possède sur la rue La Montagne à Québec. Ils obtiennent de l'intendant Raudot, le 8 juin 1708 une ordonnance permettant la saisie de l'emplacement et de la maison. (7) On procède à la vente aux enchères le 12 juin suivant. Le prix de départ de la vente aux enchères est fixé à 300 livres, mais il ne se présente aucun acheteur. Le 18 juin suivant a lieu une nouvelle criée en vue de vendre cette maison, mais encore une fois aucun acheteur ne se présente. Huit jours plus tard, soit le 26 juin, selon la coutume, le notaire Chambalon, par la voix de l'huissier Meschin procède à une nouvelle et dernière mise aux enchères. Jean Brodier ne se présente pas. Seul l'huissier Jean Oger enchérit à la somme de 334 livres. Comme il y a eu un enchérisseur, le notaire reporte l'adjudication de l'emplacement et de la maison au 3 juillet.

Mais, les choses se compliquent quand intervient Paul Denis, écuyer, sieur de Saint-Simon, conseiller du roi et prévôt des seigneurs et maréchaux de France en ce pays. Il déclare que l'emplacement et la maison dont il s'agit lui sont redevables de la somme de 40 livres de rente foncière annuelle et perpétuelle, payable chaque année, le 20 juillet jusqu'à parfait remboursement de la somme de 800 livres, prix de l'achat qu'il en a fait de Jean Larchevesque le 8 mai 1707, lequel avait vendu cet emplacement et cette maison en 1689 pour la même somme au défunt Jacques Boutret, premier époux de feu Marie David. En conséquence, le sieur Denis accepte la vente à condition que l'acquéreur lui paie cette rente annuelle de 40 livres dès le 20 juillet prochain et chaque année jusqu'à concurrence de 800 livres.

Le notaire Chambalon fait alors procéder à une nouvelle criée, basée sur la somme de 334 livres proposée par l'huissier Jean Oger, huit jours auparavant. C'est alors que Pierre Métayer dit Saintonge offre 335 livres; François Sava-

(5) Lafontaine, André, *Bailliage de Beupré et Ile d'Orléans*, 22-06-1706.

(6) *BANQ Prévôté de Québec (PQ)*, 17-04-1708.

(7) *BANQ Jugements et délibérations du Conseil souverain*, Vol. 5, p. 858, 25-06-1708.

ry 356 livres et l'huissier Oger 360 livres. Après avoir attendu jusqu'à quatre heures, le notaire adjuge l'emplacement et la maison à l'huissier Oger à condition qu'il paie 40 livres de rente annuelle au sieur Denis.

Le lendemain, 4 juillet, nous apprenons qu'en réalité l'huissier Oger a enchéri au nom de Clément Langlois et Marie-Anne Prévost. C'est donc eux qui héritent de cet emplacement et de la maison que l'on décrit comme suit: « un emplacement et maison scis et scitué en cette ville rüe de la montagne avec une petite cour derriere contenant trente pieds de front ou environ sur la dite rüe de la montagne sur vingt deux pieds et demy ou vingt trois pieds de largeur ou environ, joignant d'un costé à Maistre Jacques Barbel, et de l'autre costé à l'escalier qui descend à la basse ville, Et par le derriere a l'emplacement et maison de lous paris cordonnier.» (8)

Beaupré

Le 17 avril 1710, Clément Langlois achète de Jacques Rhéaume et d'Agnès Gagnon trois perches de terre de largeur sur une lieue et demie de profondeur à Beaupré. Il paye le tout 400 livres comptant. (9) Désireux de s'établir à Beaupré, il passe une convention avec Joseph Brodier le 20 février 1711. Il accepte de lui remettre l'emplacement et la maison de la rue la Montage en échange de 8 perches de terre à Beaupré, propriété de la nouvelle épouse de Brodier. Il consent à payer 100 livres la perche pour ce qui dépassera la valeur de l'emplacement et de la maison. (10) La transaction a lieu le 24 mai 1712. Clément Langlois cède donc à Brodier l'emplacement et la maison de la rue la montagne. En retour, il obtient non pas 8 perches, mais bien 11 perches 5 pieds et 5 pouces et quart de terre à Beaupré sur une lieue et demi de profondeur. Il promet de payer 718 livres 9 sols et 4 deniers à raison de 100 livres la perche comme convenu en 1711. Brodier reconnaît avoir déjà reçu de lui la somme de 45 livres au cours de l'hiver précédent et celle de 200 livres le jour même, provenant de la vente de ses propres héritages qu'il a vendus pour cette somme à son frère Pierre Langlois. Brodier reconnaît également lui devoir la somme de 100 livres à déduire du prix d'achat. En effet, Clément Langlois a déboursé pour lui la somme de 40 livres pour la rente due au sieur Denis et 60 livres en compensation en considération du fait que Brodier a joui de la maison depuis le premier mai 1711 alors que Clément Langlois n'a pas joui de la terre échangée. Une fois tout compté, Clément ne doit plus que 373 livres et 9 sols qu'il promet de rembourser avant le mois de septembre. Marie-Anne Prévost ratifie le tout le 9 juin 1712. Le 12 novembre suivant, Jacques Brodier reconnaît avoir reçu de Clément Langlois la somme de 373 livres et 9 sols qu'il lui devait et le 28 décembre 1712, la femme de Joseph Brodier ratifie l'échange. (11)

La Côte du Sud

Dans l'espoir d'améliorer son sort, Clément Langlois continu à spéculer en vendant et en achetant des terres. Le 14 avril 1713, pensant peut-être s'établir sur la Rive-Sud, il acquiert de Jean Pelletier une terre de 4 arpents de front par 40 à 50 arpents de profondeur à la Rivière-du-Sud, sur le bras Saint-Nicolas. Il la paie 350 livres en monnaie de cartes. Il

(8) BANQ Gr. not. Étienne Jacob, 12-26 juin et 3-4 juillet 1708.

(9) BANQ Gr. not. Étienne Jacob, 17-04-1710.

(10) BANQ Gr. not. Louis Chambalon 20-02-1711.

(11) BANQ Gr. not. Louis Chambalon 24-05-1712.

promet de rembourser les 40 livres restantes dès que Jean Pelletier aura atteint sa majorité, soit, à cette époque, vingt-cinq ans. (12)

Chicane de voisins

En juillet 1713, il porte plainte contre son voisin Pierre Chaplain. Il explique que le dimanche 9 juillet pendant la grand-messe, les bestiaux de son voisin ont pénétré sur sa terre et renversé tous ses grains ce qui lui a fait un tort considérable. Il n'y avait à la maison que deux de ses filles qui étaient indisposées et n'avaient pas pu venir à l'église. La femme de Pierre Gagnon et leur servante vinrent les prévenir que les bêtes de Chaplain étaient dans leurs grains. Ses filles allèrent prendre les vaches pour les ôter des grains, ce que voyant, la femme de Chaplain était accourue et avait amené les bestiaux, mais après avoir violenté ses deux filles qui se retirèrent pour éviter d'autres coups. Elles ne parvinrent qu'à ramener une bête qu'elles mirent dans l'étable afin que Chaplain et sa femme remboursent les dommages causés par leurs bêtes dans les grains. La femme de Chaplain intervint à nouveau par force et alla chercher la bête dans l'étable non sans avoir, au préalable, renverser une des clôtures. Il demande de faire assigner au premier jour d'audience le dit Chaplain et sa femme pour les obliger à payer, aux dires d'experts, les dommages causés à ses grains.

Appelé au tribunal Chaplain reconnaît que neuf de ses bêtes se sont retrouvées dans les grains de Clément Langlois, mais que sa femme n'a fait aucune violence aux filles de Langlois et n'a pas été cherché le taureau d'un an qu'elles avaient mis dans l'étable. Il dit qu'il est prêt à payer les dommages après l'avis des experts. Clément Langlois demande que la femme de Chaplain vienne témoigner sous serment si elle n'est pas venue chercher le taureau dans l'étable et n'a pas empêché ses filles d'y mener les huit autres bêtes. La femme de Chaplain refuse de prêter serment. Robert Dufour et Étienne Drouin sont désignés pour faire rapport sur les dommages. Malheureusement, nous ignorons le résultat de cette évaluation. (13)

Encore des échanges

Dès qu'il en a la chance, Clément Langlois procède à un nouvel échange de terre. Joseph Berthelot, veuf de Marie Gagnon, lui cède, le 23 juin 1714, 3 perches 3 pieds et 7 pouces et demi de terre à Château-Richer par une lieue et demie de profondeur. Cette terre voisine au nord-est l'habitation de Pierre Gagnon et au sud-ouest la terre qu'il possède déjà en héritage de son épouse. En échange, il cède à la fille de Joseph Berthelot 5 perches de front des 11 perches 5 pieds et 5 pouces de terre sur une lieue et demi de profondeur acquises de Brodier à Beupré. (14) N'ayant plus réellement besoin de cette terre de Beupré, il décide, le 16 mars 1715, de vendre les perches restantes à ce même Joseph Berthelot pour la somme de 669 livres. Sur ce montant, Berthelot a déjà versé 300 livres et lui en remet 200 autres comptant. Quant aux 160 livres restantes, il promet de les lui remettre avant deux ans. (15)

(12) BANQ Gr. not. Rivet, 14-04-1713.

(13) ASQ (Archives du Séminaire de Québec), Séminaire 22, no. 14, 9 juillet 1713.

(14) BANQ Gr. not. Louis Chambalon 23-06-1714.

(15) BANQ Gr. not. Louis Chambalon 16-03-1715.

Au cours de cette année 1715, le 7 juillet, le seigneur Jean-Baptiste Couillard de Lespinay passe une convention avec lui. Il lui accorde un an pour se bâtir une maison et s'établir sur la terre acquise de Jean Pelletier, sinon cette terre sera réunie au domaine de la seigneurie de Rivière-du-Sud. (16) Le 18 juin 1716, il donne quittance à Mathieu Tessier de 800 livres restantes de celle de 1400 livres pour la vente d'une terre à Beauport le 21 avril 1701 et également de 35 livres d'intérêt. (17) Comme il craint de perdre sa terre de la Rivière-du-Sud et la somme déboursée pour son achat, il cherche à la vendre et, le 8 novembre 1717, il trouve un acheteur en la personne de Nicolas Laberge de L'Ange-Gardien qui accepte de lui verser pour cette terre la somme de 390 livres. (18)

Les documents se taisent ensuite au sujet de Clément pour quelques années, jusqu'au 27 avril 1729, jour où après avoir réclamé de Jean Gagnon, par l'intermédiaire de l'huissier Huot, une somme que lui doit Gagnon, il en obtient par un billet de Cugnet, numéroté 93 et daté du 19 avril 1729, la somme de 120 livres et par un autre billet, signé Lanouillé, numéroté 706 et daté du 28 mars 1729, celle de 16 livres. (19)

Île d'Orléans

Le 14 octobre de cette même année 1729, il achète au nom de son fils Clément, encore mineur, âgé de 24 ans, de Jean Prémont, juge et Bailly de l'île et comté de Saint-Laurent (Ile d'Orléans), une terre de deux arpents de front dans la paroisse Sainte-Famille et sur la profondeur du milieu de l'île, bornée d'un côté aux terres de Jean Billaud et de l'autre côté à celles de Jean Prémont, fils. Cette terre est chargée de six livres de rente annuelle envers le seigneur du lieu payable à la Saint-Martin de chaque année. Deux arpents par quatre arpents de cette terre ont été cédés par le seigneur du lieu au curé pour l'église et le presbytère de Sainte-Famille. Le curé pourra pendre sur cette terre, chaque année, dix cordes de bois de chauffage. Cette vente est faite pour la somme de 1800 livres, dont 1250 livres au sieur Gaillard, seigneur du lieu dont 625 livres payables d'ici huit jours, soit 200 livres en espèces sonnantes et 425 livres en monnaie de cartes et les 625 livres restants payables à la Saint-Michel prochaine, et les 550 livres restants de cette vente seront payées par l'acquéreur à Michel Asselin à l'acquéreur du vendeur, soit 100 livres dans l'immédiat et les 350 livres restants au cours des trois prochaines années. Pour permettre à l'acquéreur de se rendre à la grève, le vendeur promet de lui ouvrir un chemin de dix-huit pieds de large sur la terre de son fils et ce chemin leur sera commun quant au passage et à l'entretien. (20)

Charretier pour le Séminaire de Québec

À part spéculer sur des terres, Clément Langlois travaillait comme charretier pour le Séminaire de Québec. De 1731 à 1734, au livre de comptes du Séminaire de Québec nous relevons ce qu'il doit au Séminaire et également ce qui

(16) BANQ Gr. not. Louis Chambalon 07-07-1715.

(17) BANQ Gr. not. Verreault 18-06-1716.

(18) BANQ Gr. not. Verreault, 08-11-1717.

(19) ASQ Séminaire 22, No. 14. 27-04-1729.

(20) BANQ Gr. not. Barbel 14-10-1729.

lui est dû. Les comptes en réalité s'équivalent. Ainsi, entre le 8 juin et le 2 juillet 1731, sont payées pour lui 52 livres, dont 6 livres pour une vitre. Le 18 juillet, pour 9 aulnes de draps de Cadix remis à sa femme, il doit 5 livres et 5 sols et pour 10 aulnes de toile de Beaufort la somme de 5 sols et également 25 sols pour 5 mouchoirs. Le 5 septembre, pour une paire de bas de Saint Maixent, il doit 3 livres et, le 12 du même mois, pour 11 aulnes de draps de Cadix il devra payé 4 livres et 10 sols. Enfin, tout compte fait, le 17 novembre 1734, pour 212 minots de farine il doit 17 livres et 10 sols.

Par contre, pour le transport de 1280 minots de blé des fermiers jusqu'aux moulins on lui doit 96 livres et également 135 livres pour le transport de 1350 minots de farine jusqu'au Séminaire de Québec. Le 7 septembre 1731, il transporte 238 minots de farine du moulin du Sault-à-la-Puce et de celui du Petit-Pré à Québec et on lui doit 23 livres et 16 sols. Pour le transport de 52 pochetées de foin et cent poteaux, il obtient 8 livres. Pour avoir mené les enfants du Petit-Pré à Saint-Joachim, on lui octroie 12 livres et également 6 livres pour le transport de 150 planches dont 60 au moulin du Petit-Pré et 90 à celui du Sault-à-la-Puce. (21)

Le 2 mai 1731, il présente une requête contre Louis Berthelot habitant de la paroisse Sainte-Anne, afin qu'il soit condamné à achever de lui livrer la quantité de 3 pieds et 7 pouces et demi de terre dont il n'a pas joui jusqu'à présent et de lui livrer le contrat de vente de cette portion de terre. Il gagne sa cause. (22)

Le 16 juillet 1732, l'huissier de la Côte-de-Beaupré se rend au domicile de l'abbé François Soupirant, missionnaire desservant la paroisse de Château-Richer et il le somme de rembourser 50 livres en argent à Clément Langlois comme il l'avait convenu. Ce montant provient d'une somme de nonante (90) livres que l'abbé lui doit pour un cheval qu'il lui a vendu le 3 juillet. Quant aux 40 livres restantes, Clément Langlois lui en fait crédit pour deux mois. (23)

Deux ans plus tard, le 20 juillet 1734, lui et son épouse reconnaissent devoir à Charles-François Gaillard, seigneur du Comté de Saint-Laurent (Île d'Orléans) la somme de 282 livres et 16 sols pour parfaire le paiement de 1200 livres à l'acquis de feu Jean Prémont pour le contrat d'achat passé devant le notaire Barbel le 14 octobre 1729. Ils s'engagent à verser cette somme de 282 livres et 16 sols, à peine de tous dommages et intérêts, à la fin du mois d'août prochain. Et pour assurer ce versement, ils hypothèquent tous leurs biens meubles et immeubles et spécialement les deux arpents de terre de front qui leur ont été vendus le 14 octobre 1729. En retour, le sieur Gaillard leur donne main levée de la saisie qu'il a fait faire chez eux et décharge Joseph Bacon de la garde qu'il avait acceptée des meubles et autres effets saisis. Le 7 janvier de l'année suivante 1735, le sieur Gaillard leur donne quittance de cette somme de 282 livres 16 sols qu'ils ont remboursée au moyen de 100 livres pour le sieur Chevalier, 55 livres pour un reçu du sieur Gaillard daté du 6 novembre, plus un autre reçu de 65 livres à la même date et un dernier de 62 livres 16 sols en argent de carte. (24)

Vente à leurs fils

En 1735, il intente une poursuite contre Pierre et Augustin Gagnon de Château-Richer. (25) Le 30 juillet 1737, devant le notaire Joseph Jacob, Marie David, veuve de Gervais Rochon donne quittance à sa mère et tutrice, Marie-

(21) ASQ C-8 p. 172-173. 1731-1734.

(22) ASQ Séminaire 21, No. 1, 02-05-1731.

(23) ASQ 25, No. 22. 16-07-1732.

(24) BANQ Gr. not. Hiché 20-07-1734.

(25) BABQ Collection de pièces judiciaires et notariales, No. 1072.

Anne Prévost et Clément Langlois pour ses droits provenant de feu Jean David. (26) Le 24 novembre suivant, son fils Jacques contracte mariage devant le notaire Joseph Jacob avec Angélique Gagnon. À l'occasion de ce contrat, Clément et son épouse vendent à leur fils une part de leur terre de Château-Richer pour la somme de 1100 livres dont ils reconnaissent avoir reçu 300 livres de leur fils, le restant de la dette pourra être remboursé au cours des dix prochaines années. (27)

Le même jour, 24 novembre 1737, leur fils Clément reconnaît leur devoir la somme de 150 livres pour l'acquisition d'une terre de deux arpents de front, par contrat passé devant le notaire Barbel le 14 octobre 1729. Ils reconnaissent avoir reçu cette somme de leur fils et pour qu'il ne soit pas amputé de cette terre par les autres héritiers après leur décès, ils lui en font don, à condition qu'il acquitte d'ici cinq ans, en cinq termes la somme de 1100 livres qui est la valeur de cette terre et il lui en donne la jouissance ainsi qu'un cheval avec son harnais. (28)

Le 8 avril 1740, ils vendent à leur fils Louis huit perches, dix pieds et trois pouces de terre de front sur une lieue et demie de profondeur à Château-Richer, joignant du côté du nord-est la terre d'Augustin Gagnon et du côté du sud-ouest celle des héritiers de Noël Gagnon pour la somme de 1000 livres dont il devra payer 700 livres à ses cohéritiers après le décès des vendeurs, soit 350 livres après le décès de son père et autant après celui de sa mère. Il devra faire employer pour des prières après leur décès la somme de 200 livres et de bailler au vendeur vingt-cinq minots de blé froment et dix minots d'avoine chaque année jusqu'à leur décès de même qu'un cent de foin. (29) Le 22 juin 1744 à la requête de Jean Gagnon, l'huissier de la Côte et seigneurie de Beupré se rend chez Louis Langlois pour lui remettre une assignation à paraître devant le prévôt jeudi prochain à neuf heures du matin afin d'être condamné à laisser en place les barrières que le dit Gagnon a placé pour son utilité sur le chemin. Nous ignorons comment le tout s'est terminé. (30)

Décès accidentel (tombé de sa charrette)

Clément Langlois décède et est inhumé au cimetière de Sainte-Anne de Beupré le 25 octobre 1747. Sa veuve Marie-Anne Provost fait donation, le 8 mars 1749 à son fils Jacques et à son épouse Angélique Gagnon, de trois perches et demie de terre sur une lieue et demie de profondeur et d'une maison garnie et d'une part dans les autres meubles et l'usufruit des autres biens qu'elle réserve pour ses autres enfants. Le tout, à condition qu'ils se chargent de payer les cens et rentes de cette terre et qu'il voit à la loger, chauffer et entretenir et lui fournir en ses besoins tant en santé qu'en maladie et lui payer chaque année la somme de 30 livres et entretenir à son profit une vache et une brebis de même que le jardin et les fruits que les arbres qui y sont plantés pourront produire. Pour leur part, ils lui donnent 200 livres sur laquelle somme ils feront employer celle de 100 livres pour la faire enterrer et lui faire chanter un service et une grand-messe, le surplus devant

(26) BANQ Gr. not. Joseph Jacob 30-07-1737.

(27) BANQ Gr. not. Joseph Jacob 24-11-1737.

(28) BANQ Gr. not. Joseph Jacob 24-11-1737.

(29) BANQ Gr. not. Joseph Jacob 08-04-1740.

(30) BANQ Gr. not. Pichet 08-03-1749.

servir à faire dire des messes pour le repos de son âme. Quant à l'autre 100 livres, il sera employé selon ses volontés. (31)
Par une ordonnance du lieutenant général, cette donation est insinuée à la Prévôté de Québec. (32)

Un document conservé au Séminaire de Québec et postérieur à 1747, fait état des sommes que Marie-Anne Prévost avait données à son fils Clément. Il y est fait mention de 35 sols donnés pour lui à Prisque, 9 livres d'argent qu'elle lui a prêtées, 15 livres prêtées pour du foin, 12 livres payées au dit Portneuf pour son service et enterrement, 20 livres pour l'église de Château-Richer pour le service et le curé, 9 livres au sieur Poulin pour lui dire des messes, 12 autres livres à monsieur Du Buron pour des messes, 26 livres données à Joseph Langlois frère de Clément, 4 livres 10 sols également données, pour un total de 116 livres et 15 sols. Elle a également vendu à la livre une vache appartenant à son fils, pesant 290 livres à 3 sols la livre y compris la peau valant 6 livres pour une somme de 49 livres et 10 sols, 22 livres et 10 sols reçues du sieur Nadeau pour lui plus 6 livres qu'elle a reçues d'une paire de boucles, faisant en tout 78 livres, sur quoi elle a prêté à sa fille, la veuve Cloutier, (Marguerite David), la somme de 10 livres et 10 sols qu'il faut déduire, ce qui fait 67 livres et 10 sols. Il lui est donc dû, déduction faite de la somme de 67 livres et 10 sols de celle de 116 livres et 15 sols, la somme de 48 livres et 15 sols. Nous ignorons malheureusement la date précise du décès de Marie-Anne Prévost, mais il semble être survenu après le 8 mars 1749.

Sa famille

Clément et Marie-Anne eurent six enfants, 5 garçons et une fille.

L'aîné, Clément, naît à Château-Richer le 10 septembre 1700. Il épouse Marie-Marthe Joncas.

Le second, Jacques, naît à Château-Richer le 5 avril 1707 et épouse Angélique Gagnon.

Joseph, le troisième des garçons, est baptisé à Château-Richer le 30 octobre 1709 et épouse Rose Gagnon.

Henri, le quatrième fils est baptisé à Château-Richer le 25 janvier 1711 et est inhumé au même endroit le 4 novembre 1712.

Louis, le dernier des garçons, naît à Château-Richer où il est baptisé le 30 octobre 1714. Il épouse Marie-Madeleine Bacon.

Reine, l'unique fille est baptisée à Château-Richer le 25 décembre 1716. À 22 ans, elle épouse à Château-Richer, Eustache Avisse, fils de Jacques Avisse et de Geneviève Parent de Beauport. Eustache Avisse né à Beauport le 23 mars 1709 était issu du second mariage de Geneviève Parent, laquelle avait épousé en premières noces Noël Langlois Traversy. Après son mariage avec Eustache Avisse, Reine Langlois devint non seulement la belle-fille de Geneviève Parent, mais également sa petite nièce par alliance. Elle décéda à l'âge de 32 ans et fut inhumée le 29 novembre 1749.

(31) BANQ Insinuation à la Prévôté de Québec, Vol. 11, p. 394-395, 28-03-1749.

(32) ASQ Séminaire 23 No. 24, postérieur à 1747.

Chapitre 8

Pierre Langlois – Archange Chamberland

Armagh - 24 novembre 1863

Mardi le 24 novembre 1863, onze heures du soir. La pluie froide et incessante qui tombe sur la campagne d'Armagh depuis le matin vient de se changer en neige et l'obscurité se sent soudain trahie par la nouvelle blancheur des co-teaux. Il se fait tard. Les invités de la noce enfilent leur capo et commencent à quitter la maison d'Isidore Langlois où ils s'étaient rendus pour fêter le mariage de Pierre Langlois, le plus jeune de la famille âgé de vingt-cinq ans avec Archange, la fille de Romain Chamberland, une belle fille de vingt ans qu'il courtise depuis presque deux ans.

Quelques heures plus tôt, l'aîné Charles escortait son plus jeune frère à l'autel de l'église d'Armagh pour la célébration du mariage. A droite, dans le premier banc avait pris place Françoise Boivin, sa mère, veuve depuis dix-neuf ans. D'ailleurs, Pierre ne garde qu'un vague souvenir de son père car il n'avait que six ans à sa mort. Pour lui donc, ses références familiales vont vers ses neuf frères et soeurs mais surtout vers ses frères aînés, Isidore et Eustache qu'il a suivis de Saint-François du Sud jusqu'à Armagh quand ils s'y sont établis six ans auparavant.

Les frères Langlois font partie, en quelque sorte, du groupe de premiers colons de ce village de l'arrière-pays, qui est situé dix-huit milles au sud-est de Saint-François du Sud en amont de la rivière du même nom. Ceux-ci ont profité de l'expansion territoriale des autorités coloniales qui ont rendu disponibles de nouvelles concessions plus au sud, vers l'intérieur des terres. Cette expansion est devenue indispensable puisque les terres de Saint-Vallier et de toute la région de la Côte-du-Sud, ne pouvaient plus suffire à faire vivre les familles nombreuses, les enfants devant s'éloigner pour pouvoir subsister et fonder à leur tour une famille.

Contrairement à la région de Saint-Vallier, le canton d'Armagh, alors une mission religieuse, est parsemé de collines. Au pied de la chaîne de montagne des Appalaches, le paysage est fort accidenté, la végétation principalement constituée de résineux et d'arbres matures permet l'exploitation du bois comme activité principale. D'ailleurs, les frères Langlois, en plus d'avoir à défricher leur bout de terre, selon leur contrat de concession, occuperont leur temps principalement à la coupe du bois dont le marché est en pleine expansion.

Au printemps de 1862, le jeune Pierre Langlois a été accueilli par son frère Eustache qui venait tout juste de s'établir dans le canton avec sa femme Malvina Mc Neil qu'il avait épousée l'année précédente. Eustache était tombé sous le charme de cette descendante écossaise née à Saint-Vallier de parents immigrés depuis trois générations, vers la dernière moitié du siècle précédent.

Car la vie à Saint-Vallier n'était pas facile. De vivre à deux et parfois trois générations dans une maison de ferme provoque parfois des incidents qui virent à la chicane et la charité chrétienne et le partage, deux qualités prêchées par les autorités religieuses, viennent qu'à faire défaut chez l'habitant, à la longue irrité par la promiscuité et un avenir incertain.

Autrefois, une main d'œuvre nombreuse était nécessaire pour exploiter les quarante arpents de terre entièrement défrichés. Les familles canadiennes françaises étaient réputées pour leurs nombreux enfants et les problèmes de main d'œuvre n'existaient pas ou presque. Mais depuis l'apparition d'un instrument révolutionnaire qu'on appelle moissonneuse-batteuse, il ne suffit que de quelques paires de bras pour exploiter et mener à bien les récoltes de toute la saison. L'oisiveté affecte donc ces familles nombreuses et l'exil des jeunes devient forcément l'exutoire. Depuis le décès de son père Charles, en 1844, l'exploitation de la terre ancestrale pouvait suffire à nourrir tous les membres de la famille qui pouvaient s'accommoder de vivre ainsi entassés dans une maison trop petite, souvent les plus vieux avec leurs jeunes épouses et leur premier enfant parmi les oncles tantes, parents et grand-parents.

Charles Langlois, et plus tard sa veuve Françoise ont ainsi régné sur deux générations entassées dans la maison ancestrale. La première à quitter fut sa fille aînée, Françoise, qui devait épouser un voisin, Antoine Marceau, en 1842, deux ans avant la mort de son père Charles, survenue en juillet 1844. En 1845, le fils aîné, Charles, épousait Marguerite Guillemette, une voisine et s'installait avec sa femme dans la maison ancestrale, devenant ainsi le chef de la famille. Le cadet, Pierre, était alors âgé de sept ans. Un peu plus tard, c'est au tour d'Hermine à quitter la maison lorsqu'elle épouse Michel Guillemette et s'installe temporairement avec son mari dans la maison ancestrale des Guillemette. A l'âge de 30 ans, en 1855, Isidore épouse Caroline Boissonneault, s'établit d'abord à St-Raphael et accepte 12 ans plus tard une concession plus au sud, dans le Township d'Armagh où il s'établit à l'été de 1867.

La maison ancestrale commence ainsi à se vider des membres de la famille mais cet exode naturel est loin de suffire pour arriver à nourrir ceux qui restent. Cette surpopulation n'est pas exclusive à la famille Langlois car ce sont presque toutes les familles qui verront leurs jeunes s'exiler, certains plus au sud, d'autres vers le Saguenay et déjà, vers les états de la Nouvelle-Angleterre où ils s'entasseront à plusieurs dans des maisons trop petites pour pouvoir travailler dans des filatures de coton ou des manufactures de briques au sud de la frontière canadienne.

Quand il s'installe chez son frère Eustache, au printemps de 1862, Pierre Langlois entreprend des démarches et obtient en location, une terre de 63 acres complètement boisée située un peu à l'est du village d'Armagh, et qui fait front sud sur la rivière du sud.¹

Durant tout l'été et l'automne, à force de bras, il s'entreprend dans le défrichage de sa terre et commence la construction de sa maison. L'hospitalité de son frère Eustache l'arrange bien mais ce dernier est trop occupé de son côté pour donner un coup de main à son frère cadet qui aura seul, le mérite de s'installer sur sa terre, une terre aride à première vue, pleine de roches et qui s'annonce pour valoir surtout le prix du bois qui y sera coupé et vendu.

C'est de famille, les Langlois sont des charpentiers dans l'âme. De mémoire d'homme en tous cas, c'est un talent naturel de père en fils. Pierre Langlois aura surtout appris le métier de son frère Eustache et plus tard, d'Isidore qui se sont toujours fait un point d'honneur d'être les premiers à s'offrir pour les corvées où leur talent pouvait s'exprimer.

Pas un instant le jeune Pierre ne regrette le choix qu'il a fait de s'établir sur une terre, malgré qu'il ait été torturé durant plusieurs mois par l'envie de s'expatrier en Nouvelle-Angleterre, attiré par la vie facile que tous ceux qui s'y sont installés semblent vouloir démontrer lors de leurs visites *en Canada*.

¹ La terre est située au 142, rang Sainte-Anne, à Armagh.

Environ quatre semaines après leur mariage, Archange annonce à son mari qu'elle est enceinte. La nouvelle se répand dans la famille, rassurée par cet état. Archange fera une bonne mère, c'est certain et tous en sont convaincus. Malgré son état, elle se débrouille pour aider son mari du mieux qu'elle le peut, surtout que c'est la première année qu'ils vivent loin de Saint-François du sud et que la vie dans le Township d'Armagh n'est pas facile, compte tenu de l'éloignement et du manque de services. Car tous les habitants sont dans la même situation : ils s'installent du mieux qu'ils le peuvent, chacun pour son compte, devant pratiquer tous les métiers de bûcheron, charpentier, agriculteur et éleveur.

Ces jeunes familles ne peuvent, pour le moment, compter sur l'aide de leurs enfants et du matin au soir, ils s'échinent comme ils peuvent pour passer à travers la journée. C'est le propre des colons. Fini la vie facile d'agriculteur sur une terre meuble et labourée depuis plus d'un siècle. Chaque lopin de terre défrichée est gagné à la sueur de son front et le mérite vient avec l'effort.

C'est au terme d'une année de dur labeur que le 27 août 1864, Archange Chamberland donne naissance au premier enfant de la famille, le premier fils Langlois. Au dernier temps de la grossesse d'Archange, Odile, sa belle-soeur est venue demeurer à la maison, Pierre Langlois ayant dû s'absenter plusieurs semaines pour aller travailler comme journalier, à la construction d'une route menant plus loin à l'intérieur des terres en prévision de l'ouverture d'autres concessions.

La présence d'Odile l'a grandement réconfortée car l'inquiétude liée à une première grossesse et le stress de l'accouchement était devenu insupportable. L'accouchement fut difficile et le travail plus long que normal. Mais tout s'est bien passé finalement et dès le jour suivant, le 28 août, Odile Langlois et son mari, Nazaire Labbé, pouvaient présenter le premier fils de Pierre Langlois au curé Francoeur à la paroisse Saint-Cajetan d'Armagh pour le baptême. Ainsi, pour la nième fois dans l'histoire de la famille, furent prononcées les paroles sacrées :

- Joseph Pierre, je te baptise, au Nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Pierre Langlois fera connaissance avec son premier fils un mois et demie plus tard, à son retour à Armagh, juste à temps pour préparer sa terre à affronter l'hiver et commencer une autre saison de coupe, faisant reculer la forêt plus loin, vers la rivière du sud.

* * *

Les frères Langlois, comme on les appelle couramment à Armagh, Isidore, Eustache et Pierre sont en quelque sorte les pionniers d'Armagh avec plusieurs autres familles certaines issues de souche irlandaise et écossaise. Les Langlois forment un groupuscule authentiquement canadien-français et rapidement, probablement favorisé par le petit nombre d'habitants, s'imposent comme les maîtres d'œuvre de l'endroit. Leur action favorise le développement de la municipalité et les deux plus vieux s'imposent rapidement comme propriétaires terriens. De fait, une large partie des terres situées à l'est de la paroisse leur appartient. Eustache s'implique également dans le commerce du bois.

Si Eustache et Isidore investissent dans une terre qui leur appartient, ce n'est pas le cas de Pierre qui se rend bien compte de travailler pour enrichir le propriétaire, trop heureux de n'avoir rien à déboursier, en effort ou en argent, pour que sa terre prenne de la valeur.

- Chu tanné de ma terre-à-moitié, déclare-t-il soudain, quatorze ans après s'être installé dans le rang Sainte-Anne, mon beau-frère Michel Guillemette m'a dit que je pouvais avoir une terre pour rien et recommencer à neuf. Ils ont du bois en masse et du beau sable comme terre au lieu de la gravelle comme icitte à Armagh.

Il est vrai que le terreau fertile se gagne à force de misère à Armagh. Le beau-frère s'était installé deux ans plus tôt à Saint-Albert-de-Warwick, et se vantait sans cesse de son acquisition, ce qui finit par convaincre Pierre Langlois de s'y installer à son tour avec sa famille.

* * *

Saint-Albert-de-Warwick

Avril 1878

Par beau temps, un homme seul parcourt rapidement la distance d'une centaine de milles qui sépare Armagh de Saint-Albert de Warwick surtout s'il monte un cheval bien entraîné. Mais c'est un défi bien différent s'il doit faire suivre femme, enfants et bêtes, sans compter tous les biens de la famille dans une charrette qui s'enfonce constamment dans les nombreuses ornières creusées par les roues. Surtout au mois d'avril alors que la route d'abord mal entretenue hésite entre le gel et le dégel. Mais si l'on veut arriver à destination à temps pour ensemençer la terre, condition essentielle pour pouvoir récolter à l'automne, il faut relever le défi et partir. Déjà qu'il faudra d'abord défricher avant de penser à semer.

Avec l'aide de sa femme, Pierre Langlois met donc la dernière main au chargement de ses biens dans la charrette achetée du voisin et renforcée pour l'occasion. Archange s'est appliquée à la recouvrir d'une toile qui servira à protéger tout ce que possède la famille durant le voyage qui doit durer environ une semaine.

Après 15 ans comme locataire de sa terre qu'il a fini de déboiser, Pierre Langlois ira s'établir avec sa famille sur une terre du 10e Rang à Saint-Albert de Warwick, environ cent milles plus au sud-ouest.

Lundi, 8 avril 1878. Une atmosphère étrange règne dans le rang Sainte-Anne. Les voisins de Pierre et Archange sont venus faire leurs adieux. Même le curé s'est déplacé pour l'occasion.

- Vous allez nous manquer les amis, chuchote sans cesse Joseph Bonneau, le voisin immédiat, en donnant un coup de main au chargement de la charrette.

Très inquiète, Archange Bolduc, n'arrive pas à se faire à l'idée de voir partir son bébé, sa fille, enceinte de 6 mois, pour une aventure qui n'augure rien de bon.

- Tu devrais rester par icitte, avec moé, jusqu'à ce que le bébé arrive, Archange, ça n'a pas d'allure de faire le voyage dans ton état, même le docteur te l'a dit!

- Ben non maman, les p'tits ont besoin de moé pis on s'en va chez-nous après toute... on s'en va pas pour toujours!

- Non mais je s'rai pas là pour t'aider quand le p'tit va arriver, qu'est-ce que tu vas faire toute seule ?

Malgré les signes évidents d'inquiétude de sa mère, Archange tient son bout et continue de ranger ses cossins ² sur la charrette tout en criant aux enfants de rester tout près, attirés qu'ils sont par les enfants des voisins plus occupés par le jeu que par le sérieux du moment.

Les femmes des autres voisins pleurent de chagrin de voir partir leur bonne amie Archange et les hommes, la gorge serrée, s'étreignent en guise d'un au revoir. Leur vécu des quinze dernières années se bouscule dans leur tête. Ils viennent de dire adieu à tout un pan de leur propre vie.

Les deux chevaux de trait qu'on vient de nourrir et de faire boire reçoivent finalement le signal du départ. La charrette se met en branle et déjà les roues grincent de douleur en roulant parmi les bosses et les trous meublant la route qui deviendra un sentier pour la plupart du trajet. Suivent attachées derrière la charrette les deux vaches de la famille ainsi que le chien dont l'instinct le force à japper sans cesse.

Pierre Langlois vient de se porter acquéreur d'une terre sur la demi-est du 14e lot dans le 10e Rang de Saint-Albert de Warwick presque à la limite de Saint Valère. Sur la recommandation de son beau-frère Michel Guillemette, il a acheté une terre d'un mille de long en bois *deboutte* d'un certain Urbain Poirier lui-même un résident du 10e Rang.

À quarante ans, c'est la première fois que Pierre Langlois sera propriétaire d'une terre. Grâce à des économies réalisées durant toutes les années passées à faire chantier il a enfin pu se procurer sa terre qu'il lui faudra déboiser.

La route qui sépare Armagh de Saint-Albert n'est pas particulièrement confortable. Archange, dans son état, accuse les accidents de la route avec sérénité. En silence, Pierre Langlois craint pour sa femme et l'enfant qu'elle porte. Aussi, il s'applique à diriger les bêtes du mieux qu'il le peut, accordant toute son attention à observer la meilleure direction pour franchir la distance qui le sépare des deux paroisses.

Au terme de la première journée de trajet, la famille s'installe pour la nuit. Au début d'avril, les nuits sont particulièrement froides pour les installations de fortune, en fait, une toile hissée à partir de la charrette et qui ne protège que des intempéries. Aussi, durant toute la nuit, Pierre Langlois entretient un petit feu pour réchauffer l'atmosphère humide. Ce n'est décidément pas le temps de prendre un coup de froid. Installés tous ensemble sur une paille hissée pour l'occasion, les enfants tombent rapidement dans le sommeil. De son côté, Archange accompagne son mari dans une veille qui se veut préventive à cause des prédateurs naturels de la forêt qui pourraient être attirés par l'odeur de nourriture qui flotte encore dans l'air. Un loup, un ours ou même un renard, qu'il suffise d'un moment d'inattention et le pire

² Effets personnels.

pourrait arriver. Comme il se doit, chacun assure une partie de la nuit pour entretenir le feu. Au milieu de la nuit, la neige commence à tomber dru. Une grosse neige collante d'avril. Décidément, le voyage s'annonce difficile.

Au lever du jour la neige se change en pluie. Cette conjugaison des éléments transforme alors la route en un sentier de boue qui devient impraticable. Impossible d'avancer dans de telles conditions. Archange s'organise donc pour faire chauffer des binnes et un peu de lard salé, l'ordinaire du petit déjeuner qu'on avale goulûment. Les bêtes reçoivent leur ration de grain et d'eau. La pluie semble vouloir durer toute la journée. Les Langlois vont devoir patienter. Archange en profite pour récupérer ses heures de sommeil malgré le train généré par les enfants qui jouent tout près du feu, leur évitant de prendre froid. Les conditions sont telles qu'aucune charrette ne se montre de toute la journée.

Si la pluie a cessé durant la soirée, il faudra une autre bonne journée sans pluie pour que la route soit suffisamment asséchée et permette à la famille de repartir. Alors, les bêtes sont attelées de nouveau. Dix longues journées seront nécessaires pour franchir la distance qui sépare les deux villages. Au quatrième jour, le trajet aura été ralenti par un bris suffisamment sérieux pour que Pierre mette deux jours à le réparer. Durant ce temps, les enfants ont pu s'épivarder quelque peu alors qu'Archange a trouvé un grand réconfort dans le repos.

Peu après midi de la dixième journée, Pierre Langlois aperçoit une ferme sur sa gauche, puis une autre à droite, signe qu'il arrive à destination. Comme il n'est venu qu'une seule fois à Saint-Albert pour clore la transaction d'achat de sa terre il garde peu de souvenir de sa situation exacte et doit se faire orienter par un habitant. Le hasard veut qu'il s'adresse alors à un voisin, Ludger Babineau.

Sachant que son nouveau voisin allait arriver au cours des prochains jours, ce fut sans surprise et tout naturellement que ce dernier s'est empressé de témoigner sa bienvenue et d'aller chercher de l'aide chez ses propres voisins pour accueillir leur nouveau concitoyen, Pierre Langlois, sa femme Archange et leurs six enfants, trois garçons et trois filles.

Une heure plus tard, Pierre Langlois et sa famille marchent sur la terre qui leur appartient désormais, une bonne terre toute neuve. En fait, une forêt pour être plus précis. Tout est à faire, du défrichement à la construction et à l'ensemencement jusqu'aux récoltes qu'on imagine mal toutefois à considérer l'ampleur des travaux qui les séparent de cette fin rêvée.

Mais l'habitant en a vu d'autres. Il ne manque pas de matière première, soit de courage et de détermination. Malgré l'invitation des voisins à demeurer chez eux pour la nuit, Pierre Langlois préfère monter un campement pour la nuit. Juste à l'idée d'être séparés, les enfants ont mal réagi et signifié leur préférence à rester avec leurs parents, même dehors pour une dixième nuit d'affilée. Le bois mort est vite ramassé et déjà le feu réchauffe le petit groupe constitué d'amis et de cousins, les Guillemette ayant été prévenus de l'arrivée de Pierre Langlois.

- Vous pourriez vous installer dans la maison des Binette..., de suggérer Ludger Babineau, ils l'ont abandonnée pour aller vivre au États. C'est de valeur à dire, mais c'est triste une maison vide. Pis à part de ça, y a assez de terre de défrichée pour que tu te fasses un jardin c'tannée. Pis y a le puits qui y é déjà creusé. Ça va te donner du temps pour te construire une maison pis tu vas voir, on va t'aider nous autres.

Étonnés de cet accueil si charitable, Pierre Langlois et sa femme apprécient l'aide de leurs nouveaux voisins. Une appréhension de moins en tous cas. Comme si le Bon Dieu avait suggéré aux Binette d'abandonner leur terre pour que Pierre Langlois puisse en profiter. La décision est donc prise rapidement : la famille ira s'installer dans la maison abandonnée et le temps qu'il faudra, utilisera la terre défrichée du voisin pour cultiver ce qu'il faut pour passer le prochain hiver. Après un repas pris autour du feu, le chapelet en famille et la prière du soir, les enfants s'endorment enfin, pour la première fois de leur vie, sur la terre qui appartient enfin à leur père, à Saint-Albert-de-Warwick.

La maison des Binette est un cadeau du ciel pour la famille Langlois. Archange s'est empressé d'écrire au propriétaire, dans le Rhode Island, pour l'informer de leur présence dans sa maison. Environ deux mois plus tard, vers la fin du printemps, une lettre des États est venue rassurer Pierre et sa femme. En effet, Monsieur Binette leur faisait savoir qu'il acceptait que sa maison soit habitée, le temps qu'il faudra, sans avoir à payer de loyer en plus, un autre cadeau du ciel pour la famille qui désormais consacrera toutes ses énergies à l'établissement sur leur terre du 10e Rang.

De Noël Langlois jusqu'à son père Charles, Pierre Langlois a su mettre en valeur cet héritage si précieux de savoir construire des maisons, des fondations jusqu'à la finition. Un métier qu'il pratique de façon admirable.

La famille n'est pas aussitôt installée dans la maison des Binette que Pierre commence à faire tomber les arbres qui se transforment bientôt en belles planches de bois-franc. Durant tout l'été jusque tard à l'automne, l'égoïne et le marteau se relaient dans les mains du charpentier qui transforme le plan échafaudé dans sa tête en construction qui fait l'admiration des voisins.

Ce qui surprend avec sa technique, c'est que les planches ne sont pas superposées à l'horizontale mais à la verticale. Par cette méthode, les murs seront moins épais mais les deux couches de planche posées à l'extérieur et à l'intérieur de colombages emprisonnent l'air qui fait office d'isolant, rendant l'espace plus confortable l'hiver comme l'été.³

* * *

Il fait très frais en cette matinée du jeudi 15 avril 1880. Archange vient de perdre ses eaux.

- Vite, lance-t-elle à sa fille Archange, fais chauffer de l'eau sur le poêle, pis toi Hermine, va chez les Guillemette pour qu'ils aillent chercher la sage-femme. C'est le temps là, maman va avoir son bébé.

A vrai dire, il faudrait plus que la sage-femme pour la rassurer car tous ses accouchements précédents ont été difficiles. A la naissance de Stanislas, treize ans plus tôt, le bébé s'était présenté par le siège. Sans l'assistance du médecin, elle aurait pu y rester. En fait, les huit accouchements précédents ont été compliqués, chacun à sa manière et presque toujours, elle a eu de la difficulté à s'en relever. Seule la naissance de son dernier enfant, Ovide, l'a réconciliée avec son instinct de mère et cette fois-ci, elle espère bien qu'avec toutes ses prières à la bonne Sainte Vierge, tout aille pour le mieux. Malgré tout, à trente-sept ans, elle sent d'instinct que ce sera difficile.

Alerté par la jeune Archange, Lucien Guillemette, qui connaît bien sa tante, prend la décision d'aller chercher le médecin à Saint-Albert, pendant que sa femme, Malvina Duval, laisse son ordinaire et accourt encourager sa nièce. Sage décision puisque l'accouchement est difficile, l'enfant se présente encore une fois par le siège. Après six heures de douleurs insupportables, Archange Chamberland donne finalement naissance à un gros garçon de sept livres.

³ Cette technique de construction est apparue vers 1870 et a remplacé les constructions dites pièce sur pièce. La maison de Pierre Langlois fut construite selon cette technique. Avec le temps, on en vient qu'à poser de l'isolant, du bran de scie, qui s'avère plus efficace que l'air seul comme isolant. Un apprentissage sûrement acquis au contact des ouvriers arrivés de Nouvelle-Angleterre durant cette période.

Pendant ce temps, Pierre Langlois, qui avait passé l'hiver au chantier, à s'échiner en coupant du bois en compagnie de son frère Eustache, était sur le chemin du retour, les poches pleines de ses gages qui lui permettront d'ensemencer ses champs. Durant tout l'été et l'automne, il sera occupé par sa terre et ses animaux, jusqu'à ce que le grain soit en sûreté alors qu'il doit retourner au chantier pour une autre saison de coupe.

Chemin faisant, il se doute bien que son Archange soit sur le point d'accoucher, si ce n'est déjà fait. Inquiet, c'est avec satisfaction et une joie mal contenue qu'il constate à son arrivée chez lui que son nouveau-né, un garçon, âgé d'à peine quelques heures, tète sa mère comme un glouton. Sa femme Archange a mauvaise mine mais au moins, elle est en vie.

La journée est en effet très épuisante pour Archange qui a manifestement besoin de repos. Le docteur lui a donné du sirop de fer pour la renforcer. Pour lui permettre de reprendre des forces, sa voisine Malvina décide de prendre charge du nouveau-né. Le poupon a l'air réchappé. Aussi, comme le prescrit la religion catholique, Pierre doit présenter son bébé au curé de la paroisse pour le faire baptiser le plus tôt possible.

- T'es trop fatiguée pour monter à l'église, Archange, mais faut pas prendre de chance, faut l'faire baptiser c'te p'tit là, ça fa que j'va y aller moi-même avec.

Malgré la fatigue de son voyage de retour du chantier, Pierre décide donc de se rendre à l'église de Saint-Albert sur le champ, protégeant ainsi son petit des limbes, si par malchance il venait à décéder avant d'avoir reçu le sacrement de baptême.

Sur l'entrefaite le fils Pierre, un gaillard de seize ans un peu malingre, se rend à l'étable pour atteler la jument pendant que son père change ses frusques de chantier pour son habit du dimanche. À moitié endormie, Archange lui balbutie :

- Je veux qu'on l'appelle Georges, quessé qu't'en penses mon mari ?

- Pourquoi pas Lucien, comme not' neveu et si on lui demandait d'être le parrain, c'est du bon monde pis Lucien, y é tellement avenant ?

Lasse au point de ne pas vouloir s'obstiner, Archange ne réplique pas et s'endort avant que Pierre ne finisse sa réponse.

- C'est correct Archange, Georges, c'est un beau nom. On va l'appeler Georges, c'est promis, acquiesce finalement Pierre, en guise de conclusion.

Pierre se dirige ensuite au salon vers ses neveux, Lucien et Malvina, et leur propose d'être les parrains de leur petit, déjà presque assuré de leur réponse affirmative. Après tout, Lucien est le fils de sa soeur Hermine Langlois qui a épousé Michel Guillemette, un cultivateur de St-François de la Rivière du Sud. Avec un sourire fier, Lucien, un homme dans la fleur de l'âge, avec ses trente-trois ans, accepte l'honneur qui lui est ainsi fait de même que sa Malvina qui insiste toutefois pour que son mari aille se changer, l'urgence de la situation ne lui ayant pas permis de se débarrasser de son froc d'étable qui répand depuis tantôt, dans toute la maisonnée une odeur blessante.

- Dépêche-toé d'aller te changer mon Lucien, tu vas tout de même pas aller chez le curé habillé de même !

Le brouhaha causé par la naissance de Georges cesse avec le départ du trio, accompagné du petit, bien emmitouflé. Une demi-heure plus tard, Pierre cogne à la porte du presbytère et est accueilli par le curé Lessard :

- Si ç'est-ti pas mon paroissien Pierre Langlois qui est revenu du chantier ! pis tu perds pas de temps à ce que j'vois là, t'apportes un autre petit au Bon Dieu !

Après s'être informé de la santé d'Archange, la sachant à risque lors de ses accouchements, le curé Lessard invite le petit groupe à se rendre aux fonds baptismaux pour présenter l'enfant au Seigneur et conjurer le Démon.

Ainsi, devant son père, son parrain Lucien Guillemette et sa marraine Malvina Duval, le p'tit reçoit du curé Lesard le sacrement qui l'intègre à la famille chrétienne :

- « Joseph Lucien Georges, je te baptise, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Après la cérémonie, Pierre Langlois et le parrain signent le registre de la paroisse. Pierre ne prend pas souvent la plume. C'est donc avec fierté qu'il signe son nom d'un mouvement ample et précis. On lui a dit qu'il était le premier de sa lignée à pouvoir écrire son nom et il en est fier. A l'invitation du curé à signer à son tour, Malvina hoche de la tête en signe d'impuissance, n'ayant pas eu la chance d'apprendre à lire ni à écrire. D'ailleurs, son filleul s'est endormi au creux de son sein et il retient toute son attention.

Sur le chemin du retour, Malvina insiste pour aller relever sa voisine. Le refus poli de Pierre manque de conviction. Lucien insiste à son tour et réussit à convaincre son voisin qui paraît soulagé finalement de savoir que son Archange pourra compter sur de l'aide au cours des prochains jours.

« Tu viendras manger avec nous-autres, Lucien, comme ça tu mourras pas de faim et ta Malvina te manquera pas trop ! »

Ainsi, jour après jour, dans le 10e Rang de St-Albert, le printemps continue de faire son oeuvre de renaissance et les occupations de la ferme en viennent à prendre toute la place. Archange a pris des forces et s'occupe maintenant de toute sa trêlée. Son bébé a pris du poids et sa soeur Archange, qui a dix ans, s'en occupe la plupart du temps, dégageant ainsi sa mère qui en a déjà plein les bras avec les travaux des champs et l'ordinaire de la maison.

* * *

1884

Annus horribilis

Quatre années sont passées depuis la naissance de Georges. Même si la construction de la maison familiale est achevée, de même que l'étable et la grange, la terre fournit juste ce qui est nécessaire pour bien se nourrir durant toute l'année. Le bois coupé est conservé pour les besoins domestiques et aucune matière première provenant de l'exploitation familiale ne peut être vendue sur le marché. En quelque sorte, la ferme s'auto suffit mais c'est rien pour enrichir son homme. Les ressources doivent donc provenir de l'extérieur.

Aussi, chaque hiver, Pierre Langlois a dû se rendre aux chantiers pour arrondir ses revenus de l'année. La famille compte déjà neuf enfants dont six garçons. Et chaque hiver, le chantier est de plus en plus éloigné de Saint-Albert. Environ quatre mois par année, Pierre Langlois accompagné de ses frères Eustache et Isidore, d'Armagh, s'absentent de leur famille ainsi, depuis une bonne dizaine d'années en fait, depuis que la coupe du bois constitue la principale ressource naturelle du pays et commande une main d'oeuvre de plus en plus nombreuse.

Durant son absence, la famille doit se débrouiller et l'autorité paternelle se transfère naturellement à l'aîné qui se prive rarement de l'imposer de mille façons. Or, en janvier 1884, Pierre, le fils aîné, est affligé d'une toux qui a commencé avec le jour de l'An et qui semble empirer avec le temps. Même qu'il crache le sang et que durant la nuit, il fait des cauchemars. Il échappe alors des cris si terrifiants que les enfants se réveillent en pleurant. Alors, sa mère Archange le frictionne avec de l'onguent et lui fait boire un mélange de menthe et de whisky. En désespoir de cause, le docteur est finalement appelé au chevet du garçon et son diagnostic tombe comme une malédiction : l'aîné souffre de phtisie galopante.⁽⁴⁾

⁴ Tuberculose

Selon le docteur, les chances de guérison du malade auraient été meilleures s'il avait été soigné plus tôt avec du lait et de l'iode mais au stade de sa maladie, seul un miracle peut le sauver. La bonne sainte Vierge sera donc mise à contribution.

Son mari absent, l'hiver qui pour le faire exprès est très froid comparé aux précédents, Archange ne sait plus à quel saint se vouer pour sortir son grand fils de sa fatale maladie. Les plus jeunes d'abord terrifiés finissent par reprendre leurs jeux et vivre comme si de rien n'était. Les plus vieux habillent les plus jeunes qui se rendent à l'école du rang, en bas de la côte, quand le temps le permet. Durant le jour, Archange cherche un peu de repos durant les courtes périodes que dort son fils. Cependant, la préparation des repas, le train à l'étable et les devoirs des enfants épuisent rapidement le peu de forces récupérées.

L'aîné garde le lit depuis maintenant cinq semaines, sans interruption, sauf pour de courtes visites sur le pot, avec l'aide de Stanislas ou Dominique⁵ qui le retiennent. Et chaque visite sur le pot appelle une quinte de toux de plus en plus profonde. Archange se doute bien que la fin est proche. Elle s'arrange pour appeler le curé au chevet de son fils mourant. Le 17 février au matin, après une nuit particulièrement pénible, Joseph-Pierre, le fils aîné, meurt, entouré de sa famille à l'exception de son père parti au chantier.

De tristes funérailles pour une famille en deuil. Une famille privée du père, absent. Ce sont des voisins, Pierre Gagné et Adolphe Billy qui se proposeront comme témoins à la signature du registre des sépultures de la paroisse de Saint-Albert, des voisins qui ne pourront même pas signer leur nom à cause de leur ignorance. Ce n'est qu'à son retour du chantier, un mois et demi plus tard, que Pierre Langlois apprend la mort de son fils aîné. Ce sera la dernière année de chantier pour cet homme de quarante-six ans qui refusera désormais de s'éloigner des siens.

L'hiver 1884 fut pénible à tous points de vue. Avec le printemps, annonciateur de renouveau, la famille est en droit de s'attendre à un peu de répit. D'ailleurs, Archange attend du nouveau pour le milieu de l'été. Depuis la naissance de Georges, il y a quatre ans déjà, elle a accouché d'un autre fils, prénommé Jules. Contrairement à la fois précédente, la naissance a eu lieu sans problème. Entre la perte des eaux et la naissance du bébé, il s'est écoulé peu de temps et le docteur, appelé à l'aide, est arrivé juste à temps pour couper le cordon ombilical. Pour une fois, la dernière, espérait elle secrètement, tout s'est bien passé.

Archange s'est retrouvée de nouveau enceinte à quarante-et-un ans. Cette fois, le bon docteur l'avait prévenue, elle prend des chances. Son âge ne rend pas les choses faciles. Il faudra surveiller la fin de sa grossesse et le prévenir à temps.

Le travail commence avec les grosses chaleurs le lundi 13 juillet alors que tout le monde est parti au champ. Seules les filles Hermine, Archange et Marie-Anne sont demeurées à la maison et s'occupent des petits, Ovide, Georges et du bébé Jules. Archange en est à son onzième accouchement. À son habitude, elle évalue les contractions et plus elles se rapprochent, plus l'échéance est imminente.

Quelque chose d'étrange se produit cette fois. Après avoir perdu ses eaux, les contractions sont faibles et très espacées. Plus de quatre heures après le début du travail, il ne semble y avoir aucune progression. Le docteur arrive sur l'entrefaite et commence à s'occuper de sa patiente, une femme qu'il connaît bien et qui risque, à cause de son âge, un autre accouchement avec des complications.

Les filles ont mis de l'eau à bouillir et la maisonnée commence à s'inquiéter à mesure que le temps passe. Dans la chambre à coucher dont on a refermé la porte, seuls les cris de douleur d'Archange parviennent jusqu'au salon. De temps en temps, le docteur sort de la chambre et remplace l'eau du bassin, l'air grave. L'inquiétude grandit avec le temps qui passe. L'accouchement n'est pas normal, c'est évident.

⁵ Dominique est un surnom car il a été baptisé sous le prénom d'Alexis.

Minuit sonne à l'horloge. Les enfants plus jeunes ont été vaincus par le sommeil et seul Stanislas accompagne son père dans l'attente. Vers le milieu de la nuit, après des efforts surhumains pour accoucher, Archange donne naissance à un garçon dont le cri rassure le docteur sur son état. Archange a livré un combat épuisant pour mener l'accouchement à terme. Le docteur s'occupe du petit qu'il confie ensuite à son père à moitié soulagé.

Archange a perdu beaucoup trop de sang. Aussitôt libérée de l'enfant, elle perd conscience. Le docteur veillera sa patiente toute la nuit. Pierre Langlois, qui s'est agenouillé devant le crucifix du salon récite son chapelet pour le rétablissement de sa femme. De temps en temps, il se lève et se rend au berceau pour surveiller son petit endormi.

Finalement, au matin, le docteur assoupi est réveillé par la voix de sa patiente, revenue de son coma. Archange demande à voir son bébé. Avec joie, le docteur sort de la chambre pour annoncer la bonne nouvelle à son mari qu'il trouve sur une chaise du salon, également vaincu par le sommeil.

Le lendemain, malgré ses émotions et sa grande fatigue, Pierre Langlois, son fils Stanislas et sa fille Hermine se rendent à l'église de Saint-Albert avec le nouveau-né. Ainsi, le nouveau curé Boucher prononcera la phrase bénie :

- Joseph-Pierre, je te baptise, au Nom du Père, du

Fils et du Saint-Esprit. Le souvenir de son fils aîné décédé cinq mois plus tôt sera ainsi préservé.

* * *

Avec les semaines, la famille se ressaisit. Tous sont mis à contribution, chacun dans son domaine, les filles aidant leur mère au potager, à l'étable et au poulailler tandis que les garçons sont appelés aux champs. Au fur et à mesure que défile l'été, les filles s'acquittent de la tâche des conserves en même temps que leurs tâches ménagères en plus de s'occuper du nouveau-né, bien au fait que leur mère en convalescence ne peut mener à bien, seule, ces tâches saisonnières. De façon exemplaire, tous et chacun besognent dans leur domaine respectif. D'ailleurs, le contraire serait impensable car le bien-être commun dépend des efforts de chacun. Aux foins, chaque garçon possède une tâche bien définie qu'il maîtrise assez bien, d'année en année. Maximin, désormais le fils aîné, mène le cheval de trait pendant que ses frères, Stanislas et le jeune Dominique, 12 ans, à l'aide d'une fourche, assistent leur père au chargement du foin.

Figure 1 : Stanislas Langlois (à gauche) et son père Pierre Langlois aux foins.



Cette tâche est tellement synchronisée que chacun doit garder son rang en adoptant un rythme adapté aux autres. Mais au tournant d'une rangée, Pierre ignore que sa position a dévié et que ses élans pour charger le foin sur la charrette, approchent dangereusement sa fourche de son fils Dominique trop à son affaire pour s'en rendre compte. Le risque d'accident était trop grand : lors d'un élan, la fourche tenue par Pierre traverse la gorge de son fils Dominique qui meurt presque aussitôt, au pied de ses frères et de son père, qui hurle de désespoir. Le ciel est cruel, pense-t-il, pourquoi Mon Dieu... Pourquoi?

Le corps ensanglanté de Dominique est transporté à la ferme et, en désespoir de cause, hissé sur une charrette que Stanislas conduira à toute vitesse chez le docteur. Ce dernier, impuissant, ne peut que constater le décès.

Ainsi, à six mois d'intervalle, Pierre Langlois perd tragiquement deux de ses fils...

... Le glas sonne à nouveau pour la famille Langlois.

- Le Bon Dieu éprouve ceux qu'il aime.

Ce sont les premiers mots spontanément trouvés par le curé Boucher appelé en renfort pour reconforter son paroissien, inconsolable. Ce mercredi noir du 6 août 1884 marque la famille pour toujours. Le lendemain a lieu une triste cérémonie à l'église de Saint-Albert, la famille les voisins et de nombreux paroissiens, tous encore sous le choc viennent prier pour le jeune défunt qui sera mis en terre. Au terme de la cérémonie, ce sont encore une fois Pierre Langlois et son ami et voisin Pierre Gagné qui seront désignés comme témoins de l'inhumation dans le registre de la paroisse. Toutefois, ils s'abstiendront de poser leur signature. Le curé Boucher essaie de trouver des paroles d'encouragement et d'espoir mais c'est peine perdue : le ciel est ingrat de faucher la vie d'un si jeune enfant tant chéri par son père et sa mère. Le découragement s'empare du père. Plusieurs années vont passer avant qu'il ne donne des apparences de rétablissement. Avec le temps, Pierre Langlois semblera trouver un certain réconfort dans la pratique intensive de la religion. Malgré la distance respectable qui sépare sa terre de l'église paroissiale, il se rend régulièrement, sur semaine comme le dimanche, assister à la messe. Hiver comme été. Ainsi, il cherche une réponse, une explication à son destin si cruel. Mais depuis l'accident qui a fait perdre la vie à son fils Dominique, il s'est enfermé dans un mutisme d'où même sa femme Archange a bien du mal à le sortir.

* * *

La survie de l'habitant et de sa famille dépend de ses efforts quotidiens et constants. Faire défaut à ses obligations le plonge ainsi que les siens dans une insécurité vivante et immédiate. Pierre Langlois n'a pas le choix, il doit surmonter sa dépression et continuer à vivre au quotidien dans l'effort et la détermination. L'année 1884 avec ses événements tragiques appartiendra à la mémoire collective mais il faut transcender ces événements, en quelque sorte passer à une autre étape. De génération en génération, les Langlois de sa lignée ont su composer avec les épreuves. La colonisation du pays et l'établissement de la famille comme de toutes les familles canadiennes françaises s'est faite au prix de multiples épreuves. Pierre Langlois aura eu son lot comme bien d'autres. Et comme beaucoup d'entre eux, il s'en remettra à sa foi pour les surmonter.

Dans le Québec rural des années 1800, tout passe par la religion, même la politique. Il est donc normal qu'un catholique pratiquant comme Pierre Langlois, naturellement porté sur l'exagération utilise cet exutoire pour traverser avec un certain équilibre les épreuves de la vie. Bien sûr, son comportement servira d'exemple à ses enfants qui seront tous marqués, chacun à leur façon, les filles comme les garçons, par cette propension pourrions-nous dire exagérée envers le divin, le rituel qui l'entoure et tout ce qui touche de près et de loin au comportement humain dicté par le catéchisme. Certains pourraient dire que cette famille était plus catholique que le pape.

La routine reprend ses droits peu à peu à la grande maison des Langlois dans le 10^e rang de Saint-Albert et les années 1885 et 1886 leur accordent un peu de répit. D'ailleurs, les préoccupations de la vie quotidienne ont fait place à une plus grande inquiétude car sur la scène nationale, la fièvre nationaliste commence à se répandre, surtout depuis qu'un certain Louis Riel, que tout le monde connaît sans l'avoir vu, a été pendu à Regina en Saskatchewan, le 16 novembre 1885, officiellement pour trahison mais selon le sentiment populaire, le gouvernement libéral de M. MacDonald s'est débarrassé d'un fauteur de trouble qui a travaillé pour la cause des Métis.

La cohabitation des canadiens-français avec les canadiens-anglais n'a jamais causé de véritable problème aux habitants de Saint-Albert, habitués de vivre parmi les loyalistes, d'anciens citoyens des États-Unis demeurés fidèles à la couronne d'Angleterre et qui ont choisi de venir s'établir le long de la frontière canadienne il y a une centaine d'années lors de la révolution américaine en 1775. Mais si la cohabitation est paisible, les nouvelles en provenance de la ville cultivent chez les habitants qui sont pour la plupart d'origine canadienne-française et les commerçants bien souvent d'origine canadienne-anglaise, un sentiment de crainte, voire de méfiance les uns envers les autres.

Si l'intégration des deux entités se faisait tout naturellement depuis plus de cent ans, il se développe désormais un clivage entre d'un côté les habitants qui continuent à croire qu'ils sont nés pour un petit pain et les anglophones qui pratiquent avec succès leur talent pour le commerce et l'exploitation.

S'ensuivent des querelles sans fondement réel motivées seulement par un obscur sentiment de jalousie. La famille de Pierre Langlois devra composer avec cet état de fait mais nulle part dans l'histoire de la famille on retrouve de tension causée par cette cohabitation des anglais et des français.

* * *

-Vite Marie, va aider ta mère... tu sais que le docteur veut pas qu'à force... lance Pierre Langlois à sa fille, craignant pour la santé de sa femme si elle continue de rentrer le bois de poêle, une tâche décidément trop dure pour une femme qui attend un bébé. Car sa femme Archange est enceinte pour la douzième fois, une fois de trop selon le bon docteur qui l'a prévenue d'éviter les efforts à tout prix car à quarante-trois ans, mettre un enfant au monde est très risqué.

Âgée de dix ans, Marie-Anne en fille obéissante rejoint son père et une à une transporte les bûches de douze pouces fraîchement fendues pour les aligner avec les autres sur le mur de la rallonge construite le long de la maison. Quant à Archange, elle rentre pour se reposer. Ce qu'elle devrait faire à plein temps selon le docteur qui l'a visitée hier, la prévenant de complications inévitables si elle n'obéit pas à ses recommandations. Toutes ses précédentes grossesses, mises à part quelques unes, ont été compliquées et plus d'une fois elle a failli y passer.

Ce samedi 2 novembre 1886 ressemble à bien des journées d'automne, on se prépare à affronter un autre hiver et les enfants sont mis à contribution pour aider leurs parents. Plus tôt cet automne, malgré les recommandation du docteur, Archange avec de l'aide a réussi à faire ses marinades comme à l'accoutumée et le caveau de la maison regorge de pots, de cornichons, de navets, de pommes de terre de tomates et d'oignons.

Depuis qu'il a cessé d'aller au chantier il y a deux ans, Pierre Langlois profite maintenant de l'hiver pour se reposer, ses seules activités se limitant à entretenir l'étable et soigner ses animaux. Parfois il se fait embaucher pour des travaux de menuiserie au village mais en général l'hiver il se repose. Un repos bien mérité d'ailleurs. Jusqu'ici, sa vie aura été riche d'événements heureux ou bien souvent malheureux. Sa famille, comme celle de bien d'autres d'ailleurs, a eu son lot de misères et de malheurs. Parti de Saint-François du Sud à vingt-cinq ans il se retrouve à Saint-Albert à quarante-huit ans, sur une terre qu'il s'est procuré huit ans plus tôt, à l'âge de quarante ans. Sans compter son passage sur une terre louée à Armagh et qu'il a habitée avec sa jeune famille de 1863 à 1878.

Pierre Langlois aura été témoin d'un progrès considérable. La dernière moitié du dix-neuvième siècle aura permis aux colons d'améliorer leur niveau de vie par l'apparition d'une abondance de biens arrivés soit de Nouvelle-Angleterre, soit d'Europe. Des transports au logement, comme du chauffage des maisons jusqu'aux vêtements, tout s'améliore, change et contribue à faciliter la vie des colons. Toutefois, le progrès crée de nouveaux besoins et avec l'abondance de biens disponibles les gens font connaissance avec le crédit et l'achat par tempérament. Contrairement à plusieurs de ses contemporains, Pierre Langlois évite de faire des achats impulsifs et fait preuve d'une discipline qui lui impose de la rigueur et de la sobriété, une notion qu'il inculque à ses enfants qui seront malgré tout encore plus poussés par leur époque vers la consommation qui vient inévitablement avec le progrès.

Cette notion du progrès est tellement palpable chez les habitants que le mot progrès lui-même est utilisé par tous pour décrire l'époque. C'est l'époque du progrès. L'instruction obligatoire depuis les années 1830 favorise également ce progrès et l'échange des idées. Les distances considérables d'autrefois deviennent des obstacles de moins en moins difficiles à surmonter grâce au chemin de fer. L'émigration des jeunes vers des terres promises continue de disséminer les familles de plus en plus éclatées. La moissonneuse-batteuse a remplacé la main d'œuvre et les travailleurs de ferme sont forcés de s'exiler pour survivre.

La vie quotidienne à Saint-Albert chez les Langlois du 10^e rang est celle de l'habitant. Pierre Langlois aura été fidèle à la tradition de ses ancêtres tous cultivateurs et colons. Il témoigne d'une profonde croyance religieuse et s'efforce de transmettre ces valeurs à ses enfants.

L'automne et les Fêtes de 1886 se passent dans le calme et la joie des traditions inspirées par Noël à la campagne. Seule sujet d'inquiétude, le bébé Joseph-Pierre qui a un peu plus de deux ans, déjà faible des poumons n'arrête pas de tousser et malgré les soins prodigués par le docteur, sa toux semble empirer et il maigrit à vue d'œil. Malgré sa foi en Dieu et qu'il évite de croire aux superstitions, Pierre Langlois ne cesse de penser que son bébé puisse souffrir du même mal que son frère aîné mort il y a plus de deux ans. Se pourrait-il que le ciel le punisse d'avoir baptisé son bébé du nom de Joseph-Pierre? A moins qu'il ne s'agisse que d'une coïncidence. Finalement, les Fêtes se passent tout de même dans la joie et l'allégresse.

Au jour de l'An toutefois, la santé du petit qu'on surnomme le p'tit pitouche a empiré et on doit se résigner à demander le curé au chevet de l'enfant qui semble comateux. Sa toux manque de force car l'enfant est épuisé. Archange, enceinte jusqu'au cou, s'est agenouillée devant son bébé qui gît dans la grande chambre et récite son chapelet, appelant la bonne sainte vierge à faire un miracle. Pierre et l'aîné Stanislas se sont agenouillés au pied du lit et prient en silence pendant que sa fille Archange s'occupe des autres enfants inquiets qui ne cessent de demander quand le petit va guérir.

Le petit Joseph-Pierre épuise toutes ses forces et rend l'âme au matin du 3 janvier 1887. Défaite, la famille accuse le choc du destin et malgré les bons mots du curé trouve difficile que la providence leur en demande autant depuis quelques années. Archange Chamberland est dévastée. Du coup, elle craint pour le bébé qu'elle porte. Serait-elle incapable désormais de mettre des enfants au monde et qu'ils puissent se rendre à l'âge adulte? Le choc de la mort de son bébé n'augure rien de bon pour sa grossesse sur le point de se terminer. Le docteur appelé au chevet du petit ne peut que constater son décès et s'empresse ensuite d'examiner sa patiente dévastée.

Les obsèques vont durer deux jours. Deux journées éprouvantes pour Archange qui insiste pour se rendre à l'église à la cérémonie des anges. Le petit cercueil a été recouvert de blanc. C'est la coutume car un enfant de deux ans baptisé et qui n'a jamais connu l'âge de raison est accueilli dans le ciel sans passer par le purgatoire. Une bonne dose de foi alimentée par les propos rassurants du curé dans son sermon tend à atténuer le deuil. Après la cérémonie, le cercueil est déposé dans le charnier avec les autres car le sol gelé ne permet pas les enterrements durant les mois d'hiver. Au

printemps, on prévoit alors une cérémonie de mise en terre à laquelle sont conviées les familles. Cette cérémonie contribue souvent à rouvrir les blessures causées par la mort des proches et prolonge bien souvent le deuil d'autant.

Les cérémonies terminées, la famille en deuil doit affronter la tempête pour retourner dans le 10e Rang. Un froid glacial empiré par le vent ralentit la carriole. Dans le brouhaha causé par les événements, Pierre Langlois a oublié de déposer des briques chaudes au pied d'Archange qui gèle littéralement dans son étoffe mal ajustée en raison de sa grossesse. Les pieds gelés, Archange trouve la distance bien longue entre le cimetière et la maison qu'elle retrouve finalement avec une seule envie : se reposer. Car la journée fut très pénible. Stanislas se rend à l'étable voir aux bêtes pendant que son père rejoint sa femme dans la grande chambre encore toute imprégnée de l'odeur du petit. La fatigue finit par avoir raison d'Archange qui se couche et s'endort presque aussitôt. A ses côtés, son mari s'étend et finit par trouver le sommeil pendant que les filles, Archange, Hermine et Marie s'occupent des enfants, Ovide Georges et Jules, désormais le cadet.

Le lendemain, l'atmosphère est étrange dans la grande maison : Archange est restée couchée et son mari sort du lit avec du retard, ce qui n'est pas coutumier et inquiète les enfants qui sans faire de bruit ont mangé ce que les filles ont préparé pour le déjeuner avant que les plus vieux ne se rendent à l'école par un froid sibérien. Heureusement que l'école est située non loin de la maison, de l'autre côté du rang. Car la vie doit reprendre son cours malgré tout. De son côté, Stanislas s'occupe du train et des travaux de l'étable pendant que son père reste auprès de sa femme affaiblie par la douleur d'avoir perdu son petit. Vers dix heures, Archange trouve la force de se lever et s'approche de la table pour manger un peu de soupape préparée par sa grande fille Archange demeurée à la maison pour remplacer sa mère dans l'ordinaire du quotidien.

Peut-être à cause du froid subi la veille à moins que ce ne soit une mauvaise grippe qui s'annonce, Archange fait de la fièvre et toute étourdie retourne se coucher dès qu'elle a terminé sa soupape. Inquiet, son mari la rejoint et veille à alimenter le poêle à bois pour garder la maison bien au chaud. Sa femme se rendort presque immédiatement mais des gouttes de sueur invitent fréquemment son mari à lui éponger le front. Son Archange ne va pas bien. Pierre Langlois demande à son fils d'aller quêrir le docteur au village. Dans l'attente, il décide de réciter un chapelet au pied du lit.

Il ne faut pas beaucoup de temps au docteur pour réaliser que sa patiente est très mal en point. Les nouvelles ne sont pas bonnes. Il a beau chercher au moyen de son stéthoscope, les battements de cœur du bébé sont imperceptibles. Seule un gros battement irrégulier provient du cœur de sa mère. Le docteur tire une conclusion de son examen et l'air grave, partage aussitôt sa crainte avec son mari.

- J'ai pas des bonnes nouvelles, Pierre, j'entends pas le p'tit. C'est peut-être pour ça que ta femme fait de la fièvre; son bébé est mort pis a fait de l'infection.

Incrédule, Pierre Langlois puise alors dans toutes ses réserves de foi et crie au ciel de l'épargner. Le docteur essaie de le calmer mais rien n'y fait. Le mauvais sort s'acharne sur la famille c'est évident. Inconsciente, Archange Chamberland porte un enfant déjà mort. Dans son état, le docteur se demande même comment elle pourra l'expulser. C'est vraiment inquiétant. A cause de la fièvre une opération pour la libérer est hors de question pour le moment. Il faut qu'elle se rétablisse d'elle même avant de pouvoir envisager une solution.

Bien entendu, la famille est à nouveau rongée par l'inquiétude. Les Lupien, les Belley et même les Poirier, les voisins et amis sont prévenus et se proposent pour assister la famille dans l'ordinaire et prendre soin des animaux. Pierre Langlois veille la malade qui a commencé à délirer. Le calvaire va durer moins d'une semaine au terme de laquelle Archange Chamberland rend son dernier souffle au soir du mercredi 12 janvier 1887 devant ses enfants et son mari réunis autour du lit. Le curé Boucher est venu lui administrer les derniers sacrements au matin. Prévenu, il manque de mots pour tenter de consoler la famille à nouveau dévastée.

Avec l'aide des voisins, Pierre Langlois prends des dispositions pour les funérailles qui auront lieu le surlendemain, vendredi le 14 janvier. Pierre Langlois perd sa compagne de vie. À quarante-trois ans, sa femme aura enfanté douze fois dans la douleur, une douleur presque surnaturelle pour une femme si frêle.

La vague de froid qui sévit depuis une semaine perdure et rend les funérailles bien difficiles. Après la veillée au corps durant laquelle les voisins et amis se relaient jusqu'au matin du surlendemain, le cercueil est hissé sur la charrette du croque-mort et transportée à l'église. Suivent les carrioles des voisins et des amis pour former une triste parade. A nouveau, le curé Boucher essaie de trouver des paroles réconfortantes mais peine perdue, Pierre Langlois encore incrédule face aux événements récents, affiche un air hagard, absent. C'est trop pour lui.

Au terme de la cérémonie religieuse, il est trop dévasté pour signer le registre et le curé Boucher inscrit son nom comme témoin ainsi que le nom de Rodolphe Belley, le voisin immédiat et ami du couple. La cérémonie terminée, le cercueil est transporté dans le charnier et déposé tout à côté du cercueil du petit Pitouche. En moins de dix jours, la mère aura rejoint le fils. Défaite, la famille doit panser ses plaies ouvertes par le destin. Certains, parmi les plus vieux, endormiront momentanément leur douleur en buvant du whisky alors que d'autres, comme les filles, Archange, Marie-Anne et Hermine, doubleront leurs efforts pour que la vie continue dans la maisonnée, malgré la perte douloureuse de leur mère et de leur jeune frère.

Épilogue

Mon arrière-grand-père Pierre Langlois est mort le 19 décembre 1896 à l'âge de 58 ans et 9 mois victime des suites d'un bête accident de ferme survenu au début de novembre. La gangrène s'est installée dans une jambe, le clouant assis, les pieds sur la bavette du poêle en attendant la fin. Le 24 novembre, le notaire F.-X Lemieux s'est rendu au domicile du malade afin de recueillir ses dernières volontés. Il légua sa terre à ses trois plus jeunes fils, Ovide, Georges et Jules qui recevaient ainsi un tiers chacun. À ses trois filles, une petite somme et un trousseau. Aucune mention d'un legs à son fils Stanislas, qui aura probablement reçu sa part au moment de s'établir sur une ferme cinq ans plus tôt. Les trois plus vieilles, Hermine, Archange et Marie, célibataires et craignant pour l'avenir se mirent en frais de convaincre leurs plus jeunes frères de faire vœu de célibat, éloignant ainsi le risque que l'héritage paternel soit éventuellement dilapidé.

Que vaut une telle promesse chez des adolescents, mon grand-père Georges fut le premier à la briser, suivi par son frère Ovide et finalement par Jules, le cadet qui mourut le jour de son trente-troisième anniversaire. Ayant hérité de la terre en étant le dernier à convoler, celle-ci fut léguée à sa veuve qui se remaria neuf mois plus tard, faisant ainsi disparaître la terre du 10ième rang du patrimoine de la famille.

Mon grand-père Georges épousa Alma Tourigny, une maîtresse d'école. Ils eurent 19 enfants *baptisés* comme le précisait mon grand-père. Il passa de cultivateur à fabricant de fromage vers 1910 et déménagea la famille à Aston-Jonction où est né mon père, Alphonse Langlois.

Mon grand-père est mort en 1946 à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke d'un diabète mal soigné. Sa dépouille repose au cimetière de Wotton où il s'était fait engager comme fabricant de fromage au soir de sa vie. Ma grand-mère Alma se remaria deux fois dont la dernière avec le frère de son premier mari, Ovide, qui avait émigré dans l'Ouest canadien où il éleva ses dix enfants avant de revenir vivre à Sherbrooke où il mourut en 1963. Ma grand-mère vécut dans une maison de retraite jusqu'à sa mort, en 1965. Une semaine avant son décès, elle disait vouloir se remarier avec un pensionnaire. Saint pierre a eu pitié d'elle.

Michel Langlois,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Entrevue avec **Martin LANGLOIS** gérant d'artiste

par Guy Langlois,
Candiac

Le jeudi 11 septembre 2014, j'ai rencontré à son domicile M. Martin LANGLOIS qui est le gérant des artistes François Morency et Sugar Sammy. Voici ce que j'ai appris de ce Langlois qui a su se distinguer. Je vais vous le faire découvrir.

M. Langlois est né à Montréal. Son grand-père Cléophas a travaillé pour divers journaux, il était typographe assigné à la section affaire.

Son père André qui est également de Montréal travaillait pour la compagnie "Montreal Electric Light, Heat and Power" qui est devenu Hydro-Québec. Il a commencé comme chauffeur de camions et fini sa carrière comme représentant aux ventes commerciales. Son hobby était la musique : chanteur, trompettiste. Il avait son propre groupe "Les Météores" qui se produisait dans les mariages accompagné de son frère Gilles à la batterie. Il chantait aussi pour la chorale d'Hydro-Québec.

Martin Langlois étudie pendant deux ans au collégial en cinéma puis deux ans en sciences pures pour se diriger en ingénierie à l'École Polytechnique de Montréal. À Polytechnique, il produit et anime une émission de télévision humoristique pour les étudiants, c'est le coup de foudre. Nous sommes au début des années 90, les sites Web sont en pleine expansion et notre ami Martin part en affaire dans la production de sites Internet. Pendant 10 ans, son entreprise produit des sites pour les plus importantes agences de publicité au Québec et pour des institutions comme Bell Canada et la Banque Nationale. Les affaires sont prospères, le travail est passionnant, les études sont reléguées aux oubliettes...



Martin Langlois, gérant d'artiste

L'entreprise de Martin se trouve dans le même immeuble que l'École nationale de l'humour. Il fait la rencontre de Louise Richer, la directrice générale de l'École qui offre à Martin d'enseigner les cours d'Écriture humoristique et nouveaux médias. À l'École nationale de l'humour, il fait la rencontre de François Rozon, un des plus importants producteurs de spectacle d'humour au Québec. Il commence à flirter avec le monde du spectacle. Il devient le bras droit de M. Rozon et s'initie à la production de spectacles et à la gérance d'artistes. Il est alors amené à travailler sur les projets de François Morency, Martin Matte, Mario Jean, Claudine Mercier, Gary Kurtz, les Chick'n Swell, Martin Petit, Mike Ward et les télé-séries Caméra Café et Mirador.

En janvier 2010, la fibre entrepreneuriale s'empare à nouveau de Martin. Il démarre sa propre firme, MLM (Martin Langlois Management), François Morency fait confiance à l'entrepreneur et lui confie sa carrière. François Morency est un des humoristes les plus appréciés du Québec. Ses spectacles ont été vus par plus de 450,000 spectateurs. Il a animé huit galas au Festival Juste pour rire. On lui a confié trois fois l'animation du prestigieux Gala Artis. Il a animé plus de 3,000 émissions de radio. Il a gagné pendant quatre années consécutives l'Olivier de la meilleure émission de radio humoristique.

Il signe également un contrat de gérance avec un humoriste plein de talent, Sugar Sammy, artiste qu'il avait découvert en 2004 et avec qui il s'était lié d'amitié. Il devient son gérant de carrière au Québec et en France. En Février 2012, Sugar Sammy et Martin produisent ensemble le premier spectacle humoristique bilingue au Canada "You're gonna rire". Le succès est instantané. En septembre 2012, Sugar Sammy et Martin s'associent à evenko le plus important producteur de spectacles au Canada, et produisent "En français SVP!", la version française du spectacle bilingue "You're gonna rire". Ce spectacle est en tournée partout au Québec. À ce jour, 225,000 billets ont été vendus représentant des recettes de billetterie de 11,5 millions de dollars. En 2012 Sugar Sammy lui confie la gérance de sa carrière internationale.

Lorsque je lui ai demandé quels sont les bons et les mauvais côtés de son métier, il m'a répondu sincèrement qu'il n'en n'avait pas, car c'est un passionné et il aime toutes les facettes de son boulot. Sa mission est de divertir le public. Ce qui lui fait le plus plaisir dans son travail, s'installer discrètement au fond d'une salle de spectacle et d'écouter les rires de l'auditoire; ça le rend heureux même après avoir vu le spectacle des dizaines de fois...

Un point qui a piqué ma curiosité, comment détecter de bons artistes?

"J'ai eu le privilège de rencontrer Gilles Latulipe quelques mois avant son décès. Il me racontait que l'humour est un art sous-estimé car pour qu'un humoriste ait du succès, il faut que ça ait l'air facile. L'humour est un art interactif et précis. Seul avec un micro, l'humoriste réussit à faire réagir physiquement 1,500 personnes pendant 90 minutes. Le rythme dans la prononciation des phrases, le choix des mots et la durée des poses sont très calculés. Plus l'auditoire réagit, plus l'humoriste ajuste son contenu et plus il en redonne. Cette relation varie à chaque spectacle. Le meilleur barème pour identifier le talent est donc de se fier à la réaction de l'auditoire. Si la foule s'amuse vraiment, si elle rie profondément à chaque soir, le talent est là.

Une fois que le boulot est accompli, est-ce qu'il y a autres choses qui passionne Martin? Oui, bien sûr. En voici quelques exemples :

L'astrophysique : Il s'informe sur les dernières observations scientifiques et les nouvelles théories sur l'origine de l'univers.

La course à pied : Il a terminé 10 fois l'épreuve de 42 km et de multiples demi-marathons. Il veut courir le plus longtemps possible.

L'architecture : Avec sa femme, il a rénové entièrement une maison de 1925 à St-Lambert.

Les voyages : Il a visité des dizaines de pays dont l'Inde et la Turquie. Il aime bien planifier ses voyages-aventures.

Voici en quelques mots le portrait de Martin Langlois, entrepreneur et passionné qui a su se distinguer et accumuler les succès. Bravo Martin.



Martin Langlois en compagnie de Sugar Sammy et de François Morency (Frank).

Les 224 membres actifs de l'Association

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Bolduc	Carmen	Ste-Anne-de-la-Rochelle	QC	549	Noël
Bolduc-Duguay	Jeannine M.	Brockville	ON	181	Honoré
Bolduc-Walz	Christine	Creedmor NC/	É-U	699	Noël
Boucher	Gilles	Beloil	QC	811	Noël
Brissette	Gabriel	Montréal-Nord	QC	915	?
Carpenter	Thomas N.	Valparaiso	IN/É-U	703	Honoré
Clermont *	Pauline	St-Jean-sur-Richelieu	QC	113	Noël
Collin-Burns	Huguette	Hanmer	ON	1068	Noël
Davie	Irène	Wanless	MB	804	Noël
Desmarais	Jacques N.	Longueuil	QC	1140	Noël
Ferland	Benoit	Lasalle	QC	1179	Nicolas
Fortier	Jean-Louis	Québec	QC	1219	?
Fortin-Langlois	Simone	St-Paul-de-Montminy	QC	535	Noël
Fournier	Ronald J.	Webster	MA/É-U	1081	?
Gélinas	Gabrielle	St-Georges	QC	1155	Noël
Grenier-Millette	Pierrette	Granby	QC	572	?
Jobin-Langlois	Marie-Marthe	Québec	QC	654	?
Kmyta	Tina-Marie	Kirkland Lake	ON	1146	Noël
Labbé-Langlois	Léopoldine	St-Charles-de-Bellechasse	QC	107	Noël
Labelle	Rodolphe	Timmins	ON	1055	Honoré
Lachapelle *	Gérard	St-Philippe	QC	875	Honoré
Lachapelle	Gisèle	Bolivia	Bolivie	911	Honoré
Lachapelle	Paul	Rollet	QC	696	Honoré
Lachapelle	Rémi	Gatineau	QC	1206	Honoré
Lacroix	Lynda	Armagh	QC	944	Noël
Laforce	Aline	Bedford	QC	903	Nicolas
Laforce	Marielle	Orford	QC	1107	Nicolas
Lampron	Pauline	Beloil	QC	1104	Noël
Lampron *	Raymond	Pierrefonds	QC	1157	Noël
Landreneau	Martha B.	Lafayette	LA/É-U	1168	?
Langlais	Louissette	Québec	QC	1218	?
Langlais	Maurice	St-Marie-de-Kent	NB	1166	?
Langlais *	Robert	Québec	QC	1164	Noël et John
Langlois	Alain	St-Félicien	QC	319	?
Langlois	Alain	Ste-Clotilde-de-Horton	QC	1178	Noël
Langlois	André	St-André-Avellin	QC	024	Noël
Langlois	André	Laval	QC	114	Noël
Langlois	André	Lévis	QC	1195	?
Langlois	Andrée	St-Nérée	QC	893	Noël
Langlois *	Anita	Mont-Joli	QC	159	Noël
Langlois	Anne	Windsor	ON	372	Nicolas
Langlois	Anne-Marie	Magog	QC	316	Honoré

* Membre à vie

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Langlois	Anne-Marie	Québec	QC	1204	Noël
Langlois	Aurélien	Preissac	QC	1217	?
Langlois	Sœur Béatrice	Rimouski	QC	317	?
Langlois	Benoît	St-Jean-Chrysostome	QC	657	Noël
Langlois	Bernard	Sudbury	ON	1189	Noël
Langlois	Camille	Ste-Clotilde	QC	766	Noël
Langlois	Carmen	Laprairie	QC	1159	?
Langlois	Chantal	Shawinigan-Sud	QC	1156	Nicolas
Langlois *	Charles	Lévis	QC	106	Noël
Langlois	Christiane	Ottawa	ON	1222	Noël
Langlois	Claude	Montréal	QC	968	Noël
Langlois	Claude	Shannon	QC	1130	?
Langlois	Claudette	Montréal	QC	1154	?
Langlois	Claudette	Québec	QC	1199	?
Langlois	Delina	Newport Pointe	QC	1190	?
Langlois	Denis	St-Augustin	QC	1200	?
Langlois *	Denys	Lévis	QC	408	Noël
Langlois	Denyse	Matane	QC	146	?
Langlois *	De Sève	Québec	QC	618	Noël
Langlois *	Diane	St-Paul-de-Montminy	QC	601	?
Langlois	Dominique	Québec	QC	873	Noël
Langlois	Émilien	Rimouski	QC	990	?
Langlois	Étienne	Québec	QC	1205	Noël
Langlois *	Fabien	Québec	QC	176	Noël
Langlois	Fernand	Neuville	QC	254	Nicolas
Langlois	Florian	Armagh	QC	127	Noël
Langlois	Frédéric	Trois-Rivières	QC	749	Noël
Langlois	Gabriel	N-D-des Bois	QC	385	Noël
Langlois	Gaëtan	Magog	QC	022	Honoré
Langlois *	Gaston	Boisbriand	QC	252	Noël
Langlois	Gaston	Montréal	QC	499	Noël
Langlois	Gaston	Drummondville	QC	1119	Noël
Langlois *	George Edison	Gaspé	QC	195	Pierre
Langlois	Gérard J.	St-Jean-sur-Richelieu	QC	220	Noël
Langlois	Gertrude	Ottawa	ON	1017	Pierre*
Langlois	Ghislaine	St-Alexis-des-Monts	QC	1188	?
Langlois	Gilles	Farnham	QC	902	Noël
Langlois	Gilles	Ste-Luce	QC	992	?
Langlois	Gratien	St-Léon-le-Grand	QC	424	Noël
Langlois *	Guy	Candiac	QC	111	Noël
Langlois *	Hélène	Varenes	QC	722	Honoré
Langlois	Hélène	Boucherville	QC	1105	?
Langlois	Henri	Vaudreuil-Dorion	QC	152	Noël
Langlois	Henri A.	Ottawa	ON	298	Noël

* Membre à vie

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Langlois	Henri A.	Alexandria	VA/ÉU	340	Noël
Langlois	Isabelle	Québec	QC	775	Noël
Langlois	Jacques	Brest	France	123	Noël
Langlois	Jacques	Québec	QC	226	Noël
Langlois *	Jacques	St-Jean-sur-Richelieu	QC	694	Noël
Langlois	Jean	Sherbrooke	QC	1210	?
Langlois	Jean P.	Whitehorse	YT	1115	Noël
Langlois	Jean-Claude	Baie St-Paul	QC	1191	?
Langlois *	Jean-Guy	Val-d'Or	QC	170	Noël
Langlois	Jean-Guy	St-Paul-de-Montminy	QC	534	Noël
Langlois	Jean-Jacques	St-Jean-sur-Richelieu	QC	228	Noël
Langlois	Jean-Louis	Montréal	QC	1207	?
Langlois	Jeanne-Mance	Mont-Joli	QC	1058	Noël
Langlois *	Jean-Paul	Boucherville	QC	011	Noël
Langlois	Leina	Candiac	QC	1182	?
Langlois	Lorraine	Grand-Métis	QC	991	Noël
Langlois	Louis	Rimouski	QC	483	?
Langlois *	Luc	Shannon	QC	636	?
Langlois	Luc G.	Gatineau	QC	1167	Noël
Langlois	Luce	Québec	QC	623	?
Langlois	Lucette	Sudbury	ON	450	Noël
Langlois	Lucien	Montréal	QC	404	Noël
Langlois	Manon	Ottawa	ON	517	Noël
Langlois	Marc	Sudbury	ON	1225	Noël
Langlois *	Marcel	Guelph	ON	589	?
Langlois *	Marcel	Gould	QC	988	Noël
Langlois *	Marguerite	Repentigny	QC	303	?
Langlois	Mariette	Montréal	QC	097	Noël
Langlois	Martin	Québec	QC	702	?
Langlois	Martin	Saint-Lambert	QC	1209	?
Langlois *	Martine	Bedford	QC	1134	?
Langlois	Maurice	Magog	QC	189	Noël
Langlois	Maurice	St-Ulric	QC	427	?
Langlois	Mélanie	Sherbrooke	QC	661	Noël
Langlois **	Michel	Drummondville	QC	008	Noël
Langlois	Michel	St-Jean-sur-Richelieu	QC	646	Noël
Langlois	Michel	St-Hubert	QC	786	?
Langlois *	Michel	Gaspé	QC	852	Pierre
Langlois	Michel	Deux-Montagnes	QC	946	?
Langlois	Monique	Ste-Adèle	QC	983	Noël
Langlois	Nina	St-Jean-sur-Richelieu	QC	017	Noël
Langlois	Normand	Repentigny	QC	006	Noël
Langlois	Normand	Terrebonne	QC	806	Noël
Langlois	Odule	Port-Daniel	QC	436	Pierre*

* Membre à vie ** Membre honoraire

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Langlois	Pamphile	Armagh	QC	253	Noël
Langlois	Paul	Armagh	QC	160	Noël
Langlois	Paul	Candiac	QC	453	Noël
Langlois	Paul-Émile	Val-Joli	QC	406	Nicolas
Langlois	Pauline	Deschaillons	QC	603	Noël
Langlois	Philip	Baldwinsville	NY/É-U	1150	Noël
Langlois	Pierre	Boischatel	QC	700	Noël
Langlois	Pierre	Rimouski	QC	352	?
Langlois	Pierre	Québec	QC	701	?
Langlois	Pierre	Bedford	QC	901	Noël
Langlois*	Pierre	Montréal	QC	1185	Noël
Langlois*	Pierrette	Drummondville	QC	894	?
Langlois	Raymond	Lévis	QC	250	Noël
Langlois	Raymond	Longueuil	QC	466	?
Langlois	Réal	Shawinigan	QC	156	Noël
Langlois	Réjean	Grand-Mère	QC	592	Noël
Langlois	Rémi	Québec	QC	284	Noël
Langlois	René	Magog	QC	064	Noël
Langlois	Renée	Ottawa	ON	516	Noël
Langlois	Richard	Sherbrooke	QC	007	Noël
Langlois	Richard	Grand-Mère	QC	218	?
Langlois	Richard	Val D'Or	QC	1215	Noël
Langlois	Robert	Québec	QC	1223	Noël
Langlois	Rodger Alan	Burlingame	CA	1095	Noël
Langlois	Roger	St-André-Avellin	QC	026	Noël
Langlois	Serge	Québec	QC	098	Noël
Langlois	Serge	Ste-Anne-des-Plaines	QC	131	Noël
Langlois	Serge	Laval	QC	666	Noël
Langlois	Serge	Ste-Luce	QC	994	?
Langlois	Shani	Candiac	QC	1180	?
Langlois	Simon	Québec	QC	304	Noël
Langlois*	Suzanne	Ottawa	ON	543	Noël
Langlois	Sylvain	Québec	QC	1224	Noël
Langlois	Sylvie	Val D'Or	QC	1216	Noël
Langlois	Thérèse	Lévis	QC	642	?
Langlois	Youna	Candiac	QC	1181	?
Langlois	Yves	Plessisville	QC	709	Noël
Langlois	Yves	St-Armand	QC	919	Nicolas
Langlois	Yvon	Lévis	QC	285	?
Langlois-Bard	Danielle	Ottawa	ON	1221	Noël
Langlois-Bellerose	Monique	Sherbrooke	QC	016	Nicolas
Langlois-Blanchette	Suzanne	Sacramento	CA/É-U	366	Noël
Langlois-Blouin	Monique	Lévis	QC	044	Noël
Langlois-Boisvert	Denise	Gatineau	QC	1175	Noël

* Membre à vie - ** Membre honoraire

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Langlois-Crevier	Françoise	Montréal	QC	1158	?
Langlois-Desrochers	Lucile	St-Jean-sur-Richelieu	QC	320	Noël
Langlois-Donovan	Elizabeth	Kanata	ON	049	Noël
Langlois-Fournier	Marie-Jeanne	Québec	QC	1220	?
Langlois-Giroux	Madeleine	Québec	QC	019	?
Langlois-Givogue	Gisèle	Marionville	ON	1226	?
Langlois-Lacroix	Lise	Sherbrooke	QC	178	Noël
Langlois-Lord	Louise	Québec	QC	363	Noël
Langlois-Marin	Angèle	Drummondville	QC	234	Noël
Langlois-Martel	Gisèle	Sherbrooke	QC	001	Noël
Langlois-Ménard	Denise	L'Islet-sur-Mer	QC	130	Noël
Langlois-Mercier	Armande	Lac-Drolet	QC	747	?
Langlois-Paquet	Monique	Neuveville	QC	397	Nicolas
Langlois-Servant	Line	Québec	QC	155	Noël
Langlois-Talbot	Céline	St-Paul-de-Montminy	QC	1208	Noël
Langlois-Tansley	Yvonne	Lodi	CA/É-U	1096	Noël
Langlois-Thibault	Pierrette	St-Jérôme	QC	296	Noël
Langlois-Tremblay	Jacqueline	Ile-des-Sœurs	QC	962	Noël
Langlois-Tremblay	Juliette	St-André-Avellin	QC	797	Noël
Langlois-Trépanier	Claire	Pincoirt	QC	025	Noël
Lord	Alexandre	St-Pierre-Jolys	MB	1103	Noël
Lord	Catheryne	Montréal	QC	1070	Noël
Lord	Marie-Chantale	Québec	QC	1102	Noël
Martel*	Solange	Victoriaville	QC	1097	Noël
Mercier	Jacqueline	Lachine	QC	698	Noël
Mercier	Raymond	Laval	QC	762	Noël
Ouellet	Paul-Henri	Charlesbourg	QC	785	?
Pauzé	Lynda	Grand-Mère	QC	790	Nicolas
Renaud	Janine A.	Montréal	QC	1003	?
Renaud	Marielle	Brockville	ON	1101	?
Roman-Langlois	Orise	St-Jean-sur-Richelieu	QC	537	Noël
Roy	Louise	St-Jean-sur-Richelieu	QC	537	Noël
Shute	Wayne L.	Mesa	AZ/É-U	1203	?
Traversy	André	Sorel-Tracy	QC	1042	Noël
Traversy*	Daniel	Cumberland	ON	1135	Noël
Traversy	Françoise	St-Louis-de-Blandford	QC	1002	Noël
Traversy	Gisèle	St-Eustache	QC	895	Noël
Traversy	Guy	St-Eustache	QC	947	Noël
Traversy	Jeannine	St-Jean-Chrysostome	QC	1196	Noël
Traversy	Jean-Noël	Boisbriand	QC	1040	Noël
Traversy	Lionel	Pierreville	QC	1137	Noël
Traversy	Louise	Nicolet	QC	1132	Noël
Traversy	Pauline	St-Valère	QC	1022	Noël

* Membre à vie

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Traversy	Richard John	Cumberland	ON	1047	Noël
Traversy	Stéphane	Pierreville	QC	1139	Noël
Traversy	Yves	Québec	QC	249	Noël
Traversy-Seguin	Marilyn	Ottawa	ON	1123	Noël
Trochimchuk	Wilfred John	Foleyet	ON	1145	?
Warren	Paul-Yvan	Petit-Richer	NB	984	Noël
Widdifield	Barry	Acton	ON	1211	Noël
Widdifield	Richard A.	Schumaker	ON	1212	Noël
Widdifield	Shawn	Mississauga	ON	1213	Noël
Widdifield	Trevor	Brlington	ON	1214	Noël

DÉCÈS RAPPORTÉS EN 2015

Langlois	Rose-Hélène	Armagh	QC	041	Noël
Langlois-Schwab	Denyse	St-Jérôme	QC	361	Noël
Traversy	Jacques	Gatineau	QC	1063	Noël
Langlois	Raymond Archie	San Francisco	CA/ÉU	1075	Noël
Lachapelle-Mandreville	Claire	Montréal	QC	913	Honoré
Lampron	Daniel	Courtenau	CB	1173	Noël

Note sur la souche ancestrale des membres

La liste des membres des pages précédentes comporte une information concernant la souche ancestrale de chaque membre de l'Association.

À ce jour, nous sommes en mesure de le spécifier pour plusieurs membres, soit parce que ceux-ci la connaissent, soit encore parce qu'ils ont fourni des renseignements qui nous ont permis de l'identifier.

Si votre souche ancestrale n'est pas connue de vous, il vous appartient de nous aider à l'identifier en nous faisant part des données suivantes:

- Le nom de vos parents
- Le nom de vos grands-parents
- L'année ainsi que le lieu de naissance ou de mariage de chacun d'eux si possible.

Avec ces précisions, nous essayerons de trouver votre souche ancestrale. Dans certains cas, il est impossible de remonter avec certitude aux souches ancestrales reconnues par l'Association. Vous pouvez contacter nos généalogistes: Jean-Paul Langlois à jeanpaullanglois@sympatico.ca ou Pauline Langlois à gerlan@sympatico.ca. Vous pouvez également trouver leur coordonnées en page 4 de l'Info Langlois.

La liste des membres décédés est présentée sous toute réserve. Nous ne pouvons présenter que ceux qui sont portés à notre connaissance.

N.B. - «Pierre» réfère à Pierre Langlois marié à Marie Bourgaïse, à Gaspé; «Pierre*» réfère à Pierre Langlois, marié à Anne-Nannette Huard, qui s'établit à Port-Daniel.

Rimouski 2015

Gilles Langlois et sa tante Anita avaient pris les grands moyens et ont réussi à organiser tout un rassemblement l'été dernier à Rimouski pour la 31^{ième} rencontre des Langlois d'Amérique en autant d'années. Comme d'habitude, une soixantaine de membres se sont déplacés et en ont profité pour visiter cette belle région du Bas-Saint-Laurent.

Au cours de l'assemblée annuelle des membres, Gilles Langlois a rendu hommage à sa tante Anita pour son implication, devrions-nous plutôt dire, son engagement envers Les Langlois d'Amérique. Un hommage qui lui a été rendu par l'assemblée.

En guise de retour sur ce rassemblement, le bulletin Le Langlois vous présente une douzaine de photos captées sur le vif lors de cet événement. La légende accompagnant chaque photo est décrite ci-après:



Anita Langlois a reçu les hommages des Langlois d'Amérique en présence du président, Guy Langlois, du secrétaire Henri Langlois, du trésorier Richard Langlois et de son neveu, organisateur du rassemblement, Gilles Langlois, de Sainte-Luce.

Page 2

- 1- Mariette Bénard et Marcel Langlois, de Gould;
- 2- Nicole Janvier et son mari Guy Lassonde, de Montréal;
- 3- Serge Langlois et son épouse Karine Lassonde, de Sainte-Luce;
- 4- Jacques Boisvert et sa conjointe Denise Langlois, de Gatineau; Gisèle Langlois Givogue de Russel et Danielle Langlois Bard, d'Orléans;
- 5- Mélanie Langlois, fille de Richard Langlois et de son épouse Cécile Fréchette, de Sherbrooke;
- 6- Anita Langlois, de Sainte-Flavie et Louis Langlois, de Rimouski.

Page 55

- 1- Jean Lord et Louise Langlois Lord, de Québec, magasiniers;
- 2- Henri Langlois, de Vaudreuil Dorion, secrétaire et son épouse Madeleine Campeau;
- 3- Anita Langlois, de Sainte-Flavie et Bernard Langlois, de Rimouski;
- 4- Richard Langlois, de Sherbrooke; Jean-Paul Langlois, de Boucherville; Normand Langlois, de Repentigny; Louise Langlois Lord, de Québec et Fabien Langlois, de Québec;
- 5- Paul Lachapelle, de Rollet et André Traversy, de Sorel-Tracy;
- 6- Robert Langlais, de Québec.

L'ASSOCIATION «LES LANGLOIS D'AMÉRIQUE»

Association sans but lucratif fondée le 24 mars 1983 et enregistrée auprès de la Direction des Compagnies du ministère des Institutions financières et coopératives.

Conseil d'administration

Président: Guy Langlois
guylanglois00@videotron.ca
Vice-président: Henri A. Langlois
Secrétaire: Henri Langlois
Trésorier: Richard Langlois

Administrateurs: Paul Lachapelle
Robert Langlais
Gaston Langlois
Gilles Langlois
Louise Langlois-Lord
Michel Langlois
Normand Langlois

Blason

Le blason de l'Association qui apparaît sur la page couverture compte huit spirales représentant les huit souches reconnues par l'Association.

Cotisation

Pour être membre de l'association «Les Langlois d'Amérique», la cotisation annuelle est de \$30 si vous êtes résidant canadien et de \$30 US\$ (\$50 US\$ pour 2 ans) si vous êtes résidant des États-Unis.

Adresse Postale

L'association «Les Langlois d'Amérique»
92, Place Jason
Candiac, QC,
J5R 3P9
guylanglois00@videotron.ca
(450) 632-7831

Magasinière

Louise Langlois-Lord
9075 rue Chauvet,
Québec (Québec) G2K 1L1
(418) 627-0258
leslord@sympatico.ca

Info Langlois

Brochure d'information publiée trois fois par année par l'association Les Langlois d'Amérique.

Bulletin «Le Langlois»

Revue publiée une fois par année par l'association «Les Langlois d'Amérique».

Les textes publiés dans le bulletin Le Langlois n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN—0831 — 2729

Édition et rédaction:

Michel Langlois n° 646
601, rue des Fortifications,
St-Jean-sur-Richelieu, QC, J2W2W8
(450) 359-0907
michel_langlois@videotron.ca

Collaborateurs à ce numéro:

Michel Langlois n°8
Claude Langlois n°968
Guy Langlois n°111
Jean-François LeBlanc

Traduction:

Henri A. Langlois n°298

Impression: Fédération des Association de familles
du Québec (FAFQ)
SS-09-650 rue Graham-Bell,
Québec QC G1N 4H5

Site Web de l'Association
www.famillesLanglois.com

Le Langlois

Sommaire N° 32 - Décembre 2015

Jean-François LeBlanc

Le Bas-Saint-Laurent et son contexte économique—La famille Langlois (1790-1950) 1

Avant-propos 3

Claude Langlois n°646

Le Langlois que je suis 9

Michel Langlois n°646

Un mariage historique 16

Michel Langlois n°8

Clément Langlois (1682-1747) 20

Michel Langlois n°646

Chapitre 8 29
Pierre Langlois- Archange Chamberland

Guy Langlois n°111

Martin Langlois, gérant d'artiste 45

Les 224 membres actifs de l'Association. 47

Rimouski 2015 53

Sommaire du bulletin n°32 54

Famille de Gilles Langlois de Sainte-Luce 56



RIMOUSKI 2015



L'organisation d'un rassemblement demande beaucoup de temps et d'attention de la part des organisateurs. Cette année, la tâche incombait à la famille de Gilles Langlois, de Sainte-Luce. Les Langlois d'Amérique le remercient pour son implication efficace, de même que son épouse Nancy Bérubé et ses enfants Évelyne et Olivier.